

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION
ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Président de l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal,
Membre de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

DECEMBRE, 1867.

SOMMAIRE :—Partie officielle.—Chambre d'Agriculture du Bas-Canada—Réorganisation des Sociétés d'Agriculture—Liste des Prix accordés à l'Exposition de Chateauguy—Espèce Chevaline—Espèce Bovine—Espèce Ovine—Espèce Porcine—Produits de Laiterie, Classe Anglaise—Classe Française—Produits Domestiques—Assemblée Annuelle de la Société de Chateauguy—Partie Non Officielle—Réorganisation de nos Sociétés d'Agriculture—Art. I. Les Expositions de Comté—Art. II. Concours de Récoltes Sur Pied—Art. III. Importation d'Étalons Améliorateurs—Réorganisation de la Chambre d'Agriculture—Les Devoirs de la Chambre d'Agriculture—1ère Commission, Direction des Sociétés d'Agriculture—2me Commission, Enseignement Agricole et Vétérinaire—3me Commission, Musées et Bibliothèque—4eme Commission, Importations Étrangères et Allimation—5me Commission, Concours Provinciaux—6me Commission, Rapports et Publications—7me Commission, Colonisation—8me Commission, Statistiques Agricoles—9me Commission, Finances—Aux Sociétés d'Agriculture Progressives—La Revue Agricole et le "Canadian Agriculturist."—Les Collections de l'École d'Agriculture de Ste. Anne—L'Abelle—Pois, Tige, Feuilles, Stipules, Vrilles, Fleurs—Fragment de Bois de Chêne commun—Pour l'Enseignement de la Zootechnie—Troisième Collection—Géologie Agricole Spéciale—Filiature de Coton à Sherbrooke—Primes Magnifiques—Machine à Coudre Offerte en prix—10,000 Abonnés—Payables d'Avance—Tableaux des Primes offertes—Matériel et Construction.—Calshrus, la Résidence de M. Bradley—Faucheuse et moissonneuse offertes en Primes—Animaux de la Ferme.—Le Congrès des Sociétés Protectrices des Animaux—Quels sont les meilleurs modes d'Abattage des Animaux de Boucherie—Nourriture et Soins Donnés aux Animaux—Des Attelages—Bœufs d'Engrais—Vaches Laitières—De la Porcherie—De la Laiterie—Fabrication du Fromage de Chester—Du Rucher—Travaux de la Ferme.—Travaux Sédentaires—Comptabilité—Inventaire.—Le Jardin et le Verger.—Stérilité de Certains Arbres—Revue Commerciale.—Marché des bois de corde—Marché des bestiaux—Prix du Marché de détail de Montréal.

GRAVURES.

Gravure No. 11—Faucheuse moissonneuse à ré- teau automate offerte en prime par la "Re- vue Agricole.".....	80	Gravure No. 14—Faucheuse offerte en prime fran- chissant une souche.....	82
Gravure No. 12—Calshrus, la résidence de M. Bradley, Lake Forest, Chicago.....	81	Gravure No. 15—Faucheuse offerte en prime, se rendant au champ.....	82
Gravure No. 13—Faucheuse offerte en prime par la "Revue Agricole.".....	82	Gravure No. 16—Moissonneuse offerte en Primes par la "Revue Agricole.".....	82



SPARGERIE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST NICHOLAS,
MONTREAL.

GRAND TRUNK.



GRAND TRONC.

MONTREAL-QUEBEC.

EX.	EX.	LO.	STATIONS.	MIX.	EX.	EX.	EX.	EX.	EX.	EX.	EX.	EX.	EX.
P.M.	P.M.	A.M.	Depart. Arrive.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
2.00	10.10		MONTREAL		9.15	6.50	10.10	2.00	7.00	MONTREAL	6.50	9.15	1.40
2.23	10.49		St. Lambert		8.55	6.25	10.48	2.23	7.50	St. Lambert	6.25	8.55	1.17
2.32			St. Hubert			6.05		2.32	8.05	St. Hubert	6.05		1.05
2.45	11.10		Bou. Mountain			5.45	11.10	2.45	8.25	Bou. Mountain	5.45		12.50
2.57			Belœil			5.25		2.57	8.55	Belœil	5.25		12.35
3.05	11.35		St. Lillaire		8.10	5.15	11.35	3.05	9.05	St. Lillaire	5.15	8.10	12.25
3.25			Soixante			4.60		A.M.		Soixante	4.60		12.05
3.60	12.10		St. Hyacinthe		7.45	4.30		3.25	9.35	Soixante	4.60		12.05
4.10			Britannia Mills			4.10	12.10	3.50	10.05	St. Hyacinthe	4.30	7.35	11.45
4.18			St. Liboire			4.00		4.10	10.35	Britannia Mills	4.10		11.25
4.25			Upton			3.60		4.18	10.50	St. Liboire	4.00		11.15
4.45	1.00		Acton		6.55	3.25		4.25	11.05	Upton	3.60		11.05
5.10			Old Durham			3.00	1.00	4.45	11.35	Acton	3.25	6.55	11.49
5.20			New Durham			2.45		5.10	12.10	Old Durham	3.00		10.15
6.15	2.30	10.00	RICHMOND		5.00	6.00	2.15	5.20	12.00	New Durham	2.45		10.05
	3.05	11.15	Danville		4.00	1.00	2.13	6.00	1.20	RICHMOND	2.15	6.00	9.55
	3.35	12.35	Warwick		2.00	12.15		6.35	2.05	Warwick	1.25		9.55
7.20	3.55	1.65	Arthabaska		1.55	4.30	3.20	7.15	3.20	Brompton Falls	1.00		8.55
	4.25	2.35	Stanford		1.10	11.10		7.25	3.35	Sherbrooke	12.30	4.35	8.15
	4.49	3.05	Somerset		12.35	10.50		7.40	4.10	Lanxoxville	12.00		7.45
8.15	5.00	3.40	Becancour		11.55	3.35	10.20	7.50	4.25	Waterloo	11.00		7.35
	5.10	4.25	Lyster		11.15	10.05		8.15	5.40	Compton	11.25	3.40	7.15
	5.35	5.05	Methot's Mills		10.25	3.30	9.55	8.45	6.40	Coadooke	10.50		6.45
9.00	6.00	6.50	Black River		9.35	9.00	9.00	9.45	7.10	Boundary Line	10.35		6.30
	6.15	8.15	Craig's Road		8.05	8.40	6.50	10.30	8.00	ISLAND POND	10.00	2.30	6.00
	6.40	6.50	Chaudière Curve		8.30	8.15	2.15	8.10		PORTLAND	1.10	7.00	
9.45	7.00	7.30	POINT LEVI		7.45	2.50	7.40	p.m.	a.m.	Arrive. Depart.	p.m.	a.m.	a.m.
p.m.	a.m.	p.m.	Arrive. Depart.		a.m.	p.m.	p.m.						

ST. JOHNS-WATERLOO.

EX.	EX.	STATIONS.	EX.	EX.
P.M.	A.M.	Dept. Arrive.	P.M.	A.M.
4.40	9.50	ST. JOHNS	3.45	8.00
4.56		Soixante		7.40
5.02		St. Lillaire		7.30
5.11	10.25	West Farham	3.10	
5.40		St. George		7.05
5.55	11.00	Granby	2.30	6.40
6.20		Holland's		6.20
6.25		West Shefford		6.10
6.40	11.35	WATERLOO	2.00	6.00
p.m.	a.m.	Arrive. Depart.	p.m.	a.m.

PRESCOTT-OTTAWA.

EX.	LO.	STATIONS.	EX.	LO.
P.M.	A.M.	Depart. Arrive.	A.M.	P.M.
2.45	7.00	PRESCOTT	9.35	4.45
2.55	7.15	Prescott Junction	9.25	4.30
3.15	7.40	Spencerville	9.05	4.05
3.40	8.10	Oxford	8.45	3.40
3.55	8.30	Kemptville	8.30	3.20
4.20	9.05	Osgoode	8.00	2.50
4.35	9.35	Rossiter	7.45	2.30
4.50	9.55	Gloicester	7.30	2.10
5.05		Billings	7.15	
5.20	10.30	OTTAWA	7.00	1.30
p.m.	a.m.	Arrive. Depart.	a.m.	p.m.

MONTREAL-TORONTO.

EX.	EX.	LO.	LO.	STATIONS.	EX.	EX.	LO.	LO.
A.M.	P.M.	A.M.	P.M.	Depart. Arrive.	P.M.	A.M.	P.M.	A.M.
9.30	9.30	7.00	5.15	MONTREAL	10.30	11.45	7.10	8.45
9.40	9.40	7.10	5.25	Tanneries	10.00	11.35	7.00	8.35
		7.55	6.00	Pointe Claire	9.45		6.00	7.55
		8.25	6.17	St. Anne's			5.35	7.37
10.30	10.40	8.42	6.30	Vaudreuil	9.20	10.50	5.20	7.25
		9.15	6.45	Cedars			5.00	7.15
		9.30	7.05	River Rouge			4.37	6.55
11.00	11.15	9.50	7.15	Coteau Landing	8.50	9.50	4.25	6.45
		11.55	10.10	Riv. Beaudette			3.55	6.30
11.30	12.40	10.50	8.15	Lancaster	8.15	9.05	3.15	5.57
12.30	12.40	12.00	9.55	CORNWALL	7.40	8.25	6.15	5.15
2.10	6.40	5.20		PRESCOTT	2.55	2.55		
2.30	6.45	6.45		KINGSTON	2.35	2.35		
3.30	10.10	3.30		COBURG	10.05	9.45		
12.30	1.30	8.05		TORONTO	6.30	6.00	1.00	
a.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Arrive. Depart.	a.m.	p.m.	p.m.	a.m.

THREE RIVERS-ARTHABASKA.

LO.	STATIONS.	LO.
P.M.	Depart.	Arrive.
4.00	DOUCET'S LANDING	9.52
4.16	St. Gregoire	9.34
4.36	St. Celestin	9.12
4.57	Aston	8.42
5.22	Bulstrode	8.14
5.45	Walker's Cutting	7.48
6.15	ARTHABASKA	7.30
a.m.	Arrive.	Depart.

MONTREAL-PORTLAND.

EX.	EX.	EX.	STATIONS.	EX.	EX.	LO.
P.M.	P.M.	A.M.	Depart. Arrive.	A.M.	P.M.	P.M.
10.10	2.00	7.00	MONTREAL	6.50	9.15	1.40
10.48	2.23	7.50	St. Lambert	6.25	8.55	1.17
	2.32	8.05	St. Hubert	6.05		1.05
11.10	2.45	8.25	Bou. Mountain	5.45		12.50
	2.57	8.55	Belœil	5.25		12.35
11.35	3.05	9.05	St. Lillaire	5.15	8.10	12.25
			Soixante	4.60		12.05
	3.25	9.35	St. Hyacinthe	4.30	7.35	11.45
	4.10	10.35	Britannia Mills	4.10		11.25
	4.18	10.50	St. Liboire	4.00		11.15
	4.25	11.05	Upton	3.60		11.05
1.00	4.45	11.35	Acton	3.25	6.55	11.49
	5.10	12.10	Old Durham	3.00		10.15
	5.20	12.00	New Durham	2.45		10.05
2.13	6.00	1.20	RICHMOND	2.15	6.00	9.55
	6.30	2.05	Windsor	1.25		9.55
	6.35	2.40	Brompton Falls	1.00		8.55
3.20	7.15	3.20	Sherbrooke	12.30	4.35	8.15
	7.25	3.35	Lanxoxville	12.25		8.05
	7.40	4.10	Waterloo	12.00		7.45
	7.50	4.25	Compton	11.00		7.35
4.15	8.15	5.40	Coadooke	11.25	3.40	7.15
4.45	8.45	6.40	Boundary Line	10.50		6.45
	9.00	7.10	ISLAND POND	10.35		6.30
6.50	10.30	8.00	PORTLAND	10.00	2.30	6.00
2.15	8.10		Arrive. Depart.	1.10	7.00	
p.m.	a.m.	p.m.	Arrive. Depart.	p.m.	a.m.	a.m.

MONTREAL-ROUSES POINT.

EX.	EX.	EX.	STATIONS.	EX.	EX.	EX.
A.M.	A.M.	P.M.	Depart. Arrive.	A.M.	P.M.	P.M.
6.20	8.40	9.30	MONTREAL	9.25	9.25	10.55
6.43	9.03	3.53	St. Lambert	9.03	9.05	10.30
		4.55	Brossaucs	8.45	8.47	
		4.25	Lacadie	8.20	8.25	
8.00	9.45	4.45	ST. JOHNS	8.00	8.05	9.50
8.20		5.00	Grande Ligne	7.35		
8.40		5.15	Stottville	7.15		
8.50		5.25	Lacolle	7.05		
9.15		5.45	ROUSES POINT	6.45		9.00
a.m.	a.m.	p.m.	Arrive. Depart.	a.m.	p.m.	a.m.

MONTREAL-LACHINE.

A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	STATIONS.	A.M.
7.00	9.00	12.55	3.05	5.00	6.30	Depart. Arrive.	10.30
7.30	9.30	12.30	3.30	5.30	7.00	MONTREAL	10.00
			4.20			Lachine	9.30
			4.45			Caughn'ga	9.10
			5.00			St. Isidore	8.46
			5.30			St. Rom.	8.30
			5.45			Lapigiere	8.00
			6.00			Johnsons	7.45
			6.00			Heming'rd	7.30
						PRO. Line	7.00
						Arrive. Depart.	a.m.

QUEBEC-RIVIERE DU LOUP.

Ex.	Tu	Th	Sat	STATIONS.	Ex.	W	Fr	Mond
P.M.	A.M.	P.M.	P.M.	Depart. Arrive.	A.M.	P.M.	A.M.	
12.30	9.00	3.10		POINT LEVI	4.00	8.30	11.15	
12.40				Hadlow	3.50			
1.05	9.20	5.30		Chaudières Curvo	3.30	8.10	10.54	
1.20				St. Jean Chrysostome	3.10			
1.40				St. Henri	2.50			10.35
2.15	10.00			St. Charles	2.15	7.30	10.15	
2.40				St. Michel	1.60			
2.55	10.25	4.40		St. Vallier	1.35	7.10	9.55	
3.15	10.35	4.55		St. François	1.15	6.55	9.35	
3.30				St.				

REVUE AGRICOLE

Partie  Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA. Reorganisation des Sociétés d'Agriculture.



MONSIEUR, — Conformément à l'acte d'agriculture, l'assemblée annuelle des sociétés d'agriculture devra avoir lieu en décembre au lieu de janvier, à l'exception des districts judiciaires de Beauharnois, Bedford,

Arthabaska et St. François. Quatre représentants à la chambre d'agriculture devront être élus pour remplacer ceux qui se retirent, savoir : L'Hon. U. Archambault, Le Chevalier, C. Taché, L'Hon. M. Beaubien et B. Pomroy. Les retours d'élection devront être adressés de suite à l'Honorable Ministro d'agriculture à Québec.

J'ai ordre de vous rappeler également que votre Société devra se réorganiser dans le cours du mois de décembre, et copie des procédés de cette organisation devra être adressée à cette Chambre de suite, en même temps que les noms et adresses de tous les membres du bureau de direction, de manière à assurer leur publication dans le Journal Officiel avant le 1er février.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE LECLERE.

Montréal, Novembre 1867.

LISTE DES PRIX ACCORDES A L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE CHATEAUGUAY. ESPECE CHEVALINE.

Etalons de traits de 3 ans et plus, 4 entrées : —1. Pierre Dame & Cie; 2. Chs. Steele; 3. William Stuart.

Etalons de traits, 2 ans et plus, 4 entrées : —1. Alex Campbell; 2. Chs. Steele; 3. Jno. McCartney.

Juments poulinières, gros traits, 13 entrées : —1. David Steele; 2. J. S. McKill; 3. John Elliott, jun.

Etalons de traits (Légers) 3 ans et plus, 8 entrées : —1. Pierre Lapensée; 2. Jos. Brais; 3. John McCoy; 4. Wm. Knox.

Etalons (Légers) 2 ans et plus, 4 entrées : —1. Jacques Amiot; 2. Louis Touchette; 3. Vital Lefebvre.

Juments poulinières, légères, 27 entrées : —1. Augustin Gervais; 2. R. B. Cunningham; 3. Ant. Vallée; 4. James Goundrey.

Poullins et pouliches, 2 ans, 28 entrées : —1. William Stuart; 2. Farquhar McRae; 3. Mrs. Kinghorn; 4. William Wylie.

ESPECE BOVINE.

Taureaux âgés, 14 entrées : —1. James Sangster; 2. Norman Finlayson; 3. J. D. Bryson; 4. John Glenn.

Taureaux au-dessous, 2 ans, 13 entrées : —1. William Curry; 2. Chs. McDonald; 3. Joseph Amiot.

Génisse d'un an, 14 entrées : —1. Joseph Newlands; 2. Frs. Prudhomme; 3. James Lang; 4. William Kerr.

Veaux du printemps, 14 entrées : —1. Joseph Newlands; 2. Norman Finlayson; 3. William Curry.

Vaches laitières, classe anglaise, 7 entrées : —1. Joseph Newlands; 2. Daniel McFarlane; 3. Robert Ness; 4. John McCleughad.

Génisses de 2 ans, 16 entrées : —Joseph Newlands; 2. Alex Steele, jun.; 3. William Keese.

Vaches laitières, (Classe Française,) 13 entrées : —1. Pierre Barrette; 2. Frs. Prudhomme; 3. Pierre Legault; 4. Et. Desgrozeilliers.

Génisses, 2 ans, 9 entrées : —1. Honoré Legault; 2. Jiltaire Huberdeau; 3. Eustache Bergevin.

ESPECE OVINE.

Béliers de plus d'une tonte, 17 entrées : —1. Pierre Barrette; 2. Onésime Lapensée; 3. Malcolm Condie; 4. David Ritchie.

Béliers d'une tonte, 15 entrées : —1. James Easton; 2. William Kerr; 3. Joseph Amiot; 4. Arthur Smith.

Agneaux, 24 entrées : —1. James Sangster; 2. William McKell; 3. Dugald Graham; 4. Robert Bennie.

Brebis ayant nourri cette année, 15 entrées : —1. William Keese; 2. John Holmes; 3. Wm. McKell; 4. Thos. Reid.

Brebis d'une tonte, 18 entrées : —1. James Sangster; 2. Thos. Reid; 3. Robert Ness; 4. William Kerr.

Agnelles, 24 entrées : —1. William McKell; 2. Farquhar McRae; 3. Thos. Reid; 4. David Ritchie.

ESPECE PORCINE.

Verrats de 6 mois, et au-dessous, 4 entrées : —1. Arthur Smith; 2. Octave Hébert; 3. Amable Trudeau.

Truies d'une an, 5 entrées : —1. J. B. Da-mour; 2. Joseph Turcot; 3. William Keese.

Truies de 6 mois, et au-dessous, 10 entrées :—1. James Lang; 2. Js. O'Gilvie; 3. J. B. Damour.

PRODUITS DE LAITERIE (CLASSE ANGLAISE.)

Fromages, 9 entrées :—1. Peter McArthur; 2. J. D. Bryson.

Beurre, 23 entrées :—1. Daniel McFarlane; 2. Matthew Orr; 3. Js. O'Gilvie.

Classe Française.

Fromages, 1 entrée :—1. Pierre Bergevin.
Beurre Canadien, 24 entrées :—1. Olivier Lefebvre, 2. Augustin Gervais; 3. Amable Trudeau.

PRODUITS DOMESTIQUES.

Pièce d'étoffe, 19 entrées :—1. Michel Maheir; 2. Chs. Reid; 3. Js. O'Gilvie; 4. Theo. Turner.

Flanelle, 17 entrées :—1. Frs. Beaubien; 2. Henry Bennie; 3. Gilbert Brault.

Pièce de droguet, 15 entrées :—1. Dr. Dugas; 2. Thos. Allan; 3. Alex McCullum; 4. Alex Steele, jun.

Toile Canadienne, 6 entrées :—1. Etienne Descant; 2. Amable Trudeau; 3. Pierre Barrette; 4. Amable Vinette.

Echantillon de laine filée, 12 entrées :—1. Oyprien Durocher; 2. Dr. Dugas; 3. Etienne Descant.

Divers articles, 250 entrées :—Pour lesquels les juges ont accordé différents prix de 75, 70, 60, 50, 40, 30 et 25 cautions jusqu'au montant de \$20.

E. S. MAZURETTE,
Secrétaire-Tresorier.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SOCIETE DE CHATEAUGUAY.

L'élection des Officiers et Directeurs de la Société d'Agriculture de Chateauguay, pour l'année 1868, aura lieu, à Ste. Martine, dans la Salle d'audience, Mardi, le 14 janvier prochain à midi.

Aucun nom ne sera entré dans les livres de la Société, après une heure de l'après-midi, ce jour là.

Par ordre,

H. S. MAZURETTE,
Secrétaire-Trésorier.

Ste. Martine, 1er décembre 1867.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

REORGANISATION DE NOS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.



U moment où nos sociétés complètent leur réorganisation pour l'année 1868, il est essentiel de leur rappeler le but de leur création et quels moyens elles doivent prendre pour l'atteindre le plus efficacement. Le but de notre organisation agricole n'est pas compris, il faut bien le reconnaître par un certain nombre de comtés. Pour eux, le rôle du bureau de direction est rempli lorsqu'il a recueilli les souscriptions nécessaires pour obtenir l'octroi gouvernemental et distribué le magot dans une exposition de comté. Ce n'est pas en agissant ainsi que les sociétés progressives ont donné l'élan aux améliorations agricoles qui distinguent les comtés où elles ont fait sentir leur influence. Une exposition, fût-elle conduite avec toute l'intelligence désirable, n'est encore qu'un faible moyen d'améliorer l'agriculture d'un pays. L'importation d'étalons reproducteurs de toutes les espèces, est, nous n'hésitons pas à le dire, plus fertile en résultats considérables. L'encouragement donné aux plus belles récoltes sur pied, surtout aux cultures améliorantes, sarclées ou fourragères, aux pâturages, est encore, nous n'hésitons pas à le dire, plus fertile en résultats considérables. Les concours entre les terres les mieux cultivées, après les travaux d'ensemencements, ou lorsque les

récoltes sont sur pied, sont également d'une extrême importance. Aussi, une société d'agriculture qui se borne à une exposition annuelle n'a fait que le premier pas dans la voie du progrès agricole, elle indique chez son bureau de direction un oubli regrettable du but de notre organisation agricole et des meilleurs moyens d'arriver promptement aux améliorations les plus désirables dans la culture du sol.

Nous avons déjà indiqué quel devait être le programme des opérations d'une société intelligente et nous avons eu la grande satisfaction de voir adopter ce programme sinon en entier du moins en partie, par un nombre considérable de comtés. Pourquoi y a-t-il encore des récalcitrants, des trainards? Est-ce qu'il y aurait plus d'énergie, plus d'intelligence, dans quelques comtés que dans d'autres? Est-ce plutôt l'apathie des hommes marquants de quelques localités qui les prive des avantages si grands, si nombreux, d'une organisation agricole progressive, éclairée? La cause nous échappe, mais les résultats ne sauraient être niés. Ici tout est mouvement, énergie, progrès. Là, tout est résistance, apathie, routine. Cependant la population est la même et une ligne imaginaire sépare seule les deux localités. Aux bureaux de direction seuls la responsabilité. Ils sont l'exécutif de chaque société, et ils doivent prendre sur eux d'adopter les améliorations que leur commande le progrès du

comté. A eux, de heurter de front la routine locale. Les résultats obtenus ne pourront manquer de justifier leur initiative. Aussi est-ce à chaque membre des bureaux de direction que nous nous adressons lorsque nous indiquons ce que doit être le programme des opérations d'une société d'agriculture pour l'année 1868.

ART. I.—LES EXPOSITIONS DE COMTE.

DANS tous les comtés du Bas-Canada, l'exposition annuelle a été depuis dix ans le premier article du programme des opérations de la société d'agriculture locale. C'était un excellent moyen d'éveiller l'intérêt des masses en les réunissant ainsi à jour fixe, en créant la concurrence entre les exposants, en flattant l'orgueil des producteurs, en constatant leur supériorité sur leurs nombreux rivaux. En un mot, c'était le premier pas dans la voie du progrès. Mais aujourd'hui, ces expositions, qui absorbent tout le revenu des sociétés, sont-elles également nécessaires? Les améliorations de chaque année sont-elles suffisantes pour motiver des expositions annuelles? Voilà des questions auxquelles il est impossible de répondre dans l'affirmative après un examen intelligent et impartial des faits qui se produisent invariablement dans nos concours. Dans la majorité des comtés, une exposition tous les deux ans est suffisante. Plusieurs sociétés déjà ont laissé de côté entièrement les expositions annuelles pour consacrer leur revenu tout entier à l'importation d'animaux reproducteurs.

S'il en est ainsi, pourquoi un si grand nombre de nos comtés consacrent-ils toutes leurs ressources à un concours sans résultat? Ne serait-il pas plus désirable de retrancher une partie de la liste des prix offerts dans ces occasions? Personne ne niera que nos manufactures domestiques sont supérieures, et que tous les prix que nous pourrions offrir ne sauraient rien ajouter à leur perfection. Alors, pourquoi dépenser inutilement un montant considérable pour un encouragement dont les manufactures domestiques n'ont pas besoin? Est-ce que le bétail ne profiterait pas mieux de cet encouragement appliqué à son amélioration? Evidemment oui! Allons donc au plus urgent! Amémons notre bétail au même degré de perfection que nos manufactures domestiques, et alors, nous pourrions encourager également l'un et l'autre. Pourquoi également primer les grains et autres produits sur le terrain de l'exposi-

tion? Ne serait-il pas mieux de les faire concourir sur pied? Là il n'y a pas de fraude possible. Le champ montre son produit tel qu'il est, la culture qu'il a reçue, son étendue totale. Enfin, dans ces circonstances, les prix se donnent avec connaissance de cause. Mais sur le terrain de l'exposition, quel mérite y a-t-il à montrer une poche de grain trillé, une demi-douzaine de betteraves, de navets ou de patates? Il ne peut pas y avoir de mérite, ces expositions sont sans résultats pratiques. Alors, pourquoi dépenser inutilement un montant considérable pour un encouragement sans résultat? Encore une fois, est-ce que le bétail ne profiterait pas mieux de cet encouragement appliqué à son amélioration? Et le même argument peut être employé pour mettre de côté les produits de la laiterie. Nos femmes Canadiennes, avec leur propreté bien connue, n'ont rien à apprendre relativement dans la fabrication du beurre. C'est le lait et la crème qui leur manquent. L'amélioration de nos races laitières est donc d'une importance bien plus grande et devrait recevoir l'encouragement donné inutilement aujourd'hui à la fabrication du beurre qui n'en a pas besoin.

Ainsi nous avons retranché près des deux tiers de la liste des prix dont nous avons établi l'inutilité relative au point de vue des résultats, tant que le bétail de la ferme n'aura pas été considérablement amélioré. Les expositions de comté devront donc d'ici à quelque temps se borner à l'amélioration du bétail de toutes les espèces. Et nous n'hésitons pas à dire de suite que bien souvent ces expositions offrent si peu d'enseignement que le bureau de direction ferait infiniment mieux d'économiser le montant considérable généralement offert en prix à des animaux qui ne les méritent pas. De consacrer les revenus à l'achat d'étalons de choix de toutes les espèces dont l'influence amélioratrice ne manquerait pas de se faire bientôt sentir dans tout le comté.

ART. II.—CONCOURS DE RECOLTES SUR PIED.

NOUS avons établi l'inutilité des prix accordés aux produits agricoles sur le terrain des expositions et recommandé les concours sur champ. Un nombre considérable de sociétés ont déjà adopté ce puissant moyen d'améliorer la culture du sol et nous les en félicitons. Elles doivent s'appliquer maintenant à augmenter peu à peu les étendues des champs en concours, aussi à encourager

l'emploi des instruments économisant la main-d'œuvre. Il faut autant que possible que les façons données aux plantes sarclées le soient à l'aide d'instruments traînés par des chevaux et non pas avec les instruments à main, c'est le seul moyen de rendre possible en grand les cultures sarclées.

Pour les sociétés en retard, pour les trainards, sur la voie du progrès, il faut absolument adopter ce second article du programme. Autrement, c'est vouloir rester toujours à l'arrière, à la remorque des organisations rivales.

ART. III.—IMPORTATION D'ÉTALONS AMÉLIORATEURS.

 E troisième article du programme est le plus important et le moins compris. Sans doute, plusieurs sociétés l'ont adopté dès longtemps et nous leur devons, ainsi qu'aux agriculteurs qui ont pris l'initiative de ce mouvement, l'amélioration de notre bétail de toutes les espèces, telle que constatée aujourd'hui. Si le Haut-Canada nous est supérieur comme production agricole, c'est dû principalement aux pur-sangs nombreux qui peuplent cette partie de la province. Pourquoi hésiter plus longtemps à adopter hardiment ce dernier article du programme? Si la race percheronne importée de Normandie au prix de \$1,000 vous effraie, vous pouvez vous procurer dans le comté de Beauharnois, à Montréal ou dans le Haut-Canada, un croisé Clyde-Canadien qui sera une amélioration considérable sur les étalons de la localité. Si l'espèce chevaline vous effraie, l'espèce bovine est moins coûteuse, et les pur-sangs Ayrshire pour le lait, Durham pour la viande, sont nombreux dans les deux Canadas. Dans le cas où vous désiriez engager moins de capitaux, encore les espèces ovines et porcines sont là pour toutes les bourses et il n'y a plus d'excuse possible pour les sociétés qui négligent d'améliorer par croisement le bétail de leur localité.

Si une société ne veut pas prendre à sa charge les étalons importés, elle peut en faire la location dans le comté, ou encore en faire la vente aux enchères. Bien souvent, des reproducteurs importés ainsi vendus ont réalisé plus qu'ils n'avaient coûté, de sorte que la société a pu de suite faire de nouvelles importations et de nouvelles ventes en répétant ainsi ces opérations jusqu'à ce que la localité fût suffisamment pourvue de reproducteurs pour assurer en

pou de temps l'amélioration de tout le bétail du comté.

En économisant les sommes dépensées inutilement dans la liste des prix, chaque société est en mesure de faire des importations d'étalons qui sont toujours lucratives. Le prix des saillies est une source de profits considérables pour une société, sans tenir compte de l'amélioration générale qui est d'une valeur incalculable. Ensuite lorsqu'une société n'a pas le capital nécessaire, elle peut toujours organiser une souscription parmi les hommes marquants du comté qui se prêteront certainement aux importations, et accepteront comme remboursement du capital avancé un certain nombre de saillies pour leurs animaux. Ainsi donc, point d'excuse pour les trainards. Si leur bétail se détériore, ou met un si long temps à s'améliorer, ils peuvent s'en prendre à eux-mêmes. S'ils préfèrent empocher quelques piastres aux expositions du comté plutôt que de doubler leur revenu en transformant leur bétail et leurs cultures, ils ne peuvent espérer deux moutures du même sac. Ainsi donc, il faut en prendre son parti, et accepter l'un ou l'autre. Nous avons assez confiance dans l'intelligence éclairée de nos bureaux de direction pour espérer qu'un peu de réflexion sur ce qui précède les décidera enfin à briser franchement avec le passé et à adopter dans son entier le programme que nous avons donné des opérations d'une société d'agriculture.

REORGANISATION DE LA CHAMBRE D'AGRI- CULTURE.

 U moment où nos sociétés vont faire choix de quatre représentants à la Chambre d'Agriculture de la Province de Québec, il est important, croyons-nous, d'étudier l'organisation actuelle de cette Chambre et quelles modifications sont urgentes, pour lui assurer la plus grande somme d'effets utiles. Jusqu'à ce jour, il faut en convenir, l'organisation de la Chambre d'Agriculture a été nulle. Elle se compose bien d'un Président et d'un Vice-Président, choisis parmi les 8 membres élus, de deux ou trois membres "ex officio," et d'un secrétaire-trésorier nommé par la Chambre. Mais il n'y a pas cette subdivision de travail par comités spéciaux pouvant seule assurer une étude complète des meilleurs moyens d'action. La Chambre ne siège jamais autrement qu'en comité général et les séances sont si courtes et si

peu nombreuses que les résultats obtenus ne sont pas tout ce qu'ils pourraient être avec une meilleure organisation.

Le temps est venu, croyons-nous, de créer cette organisation et nous soumettons notre projet au public agricole dès aujourd'hui afin d'avoir l'expression de l'opinion générale sur ce sujet important.

LES DEVOIRS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Nouvrant le statut qui constitue la Chambre d'Agriculture, nous trouvons quel est le but de sa création, quels sont ses devoirs tels que définis par la loi. Ils sont :

1o. De recevoir les rapports des Sociétés d'Agriculture et de voir à ce qu'elles se soient conformées à la loi.

2o. De prendre des mesures pour se procurer et mettre en opération des fermes modèles et expérimentales, de les diriger et de les conduire.

3o. De créer à Montréal un musée et une bibliothèque d'agriculture et d'horticulture.

4o. De prendre des mesures pour importer des reproducteurs de choix, de nouvelles variétés de grains et graines de semence, des instruments aratoires perfectionnés, et de constater leur valeur et leur utilité.

5o. L'Association Agricole du Bas-Canada tiendra une exposition provinciale agricole tous les ans ou tous les deux ans selon que la Chambre d'Agriculture le jugera à propos.

6o. La Chambre d'Agriculture publiera les rapports, essais, lectures et autres renseignements utiles de manière à leur assurer la plus grande circulation possible parmi les sociétés d'agriculture et les cultivateurs du pays.

7o. Enfin elle emploiera tous les moyens à sa disposition pour améliorer l'agriculture dans ce pays.

Certes voilà un programme qui ne laisse rien à désirer et dont la mise à exécution exige une énergie aidée d'un travail considérable. Pour arriver au succès il n'y a qu'un moyen, c'est la division de la responsabilité, en formant autant de commissions distinctes, chargées chacune d'un département spécial comme suit :

1ère Commission,—Direction des sociétés d'Agriculture.

2me Commission,—Enseignement agricole et vétérinaire.

3me Commission,—Musées et bibliothèque.

4me Commission,—Importations étrangères et acclimatation.

5me Commission,—Concours Provinciaux.

6me Commission,—Rapports et publications.

7me Commission,—Colonisation.

8me Commission,—Statistiques agricoles.

9me Commission,—Finances.

1ere Commission—DIRECTION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

AUTRE expérience nous a appris la nécessité d'une commission chargée spécialement de la direction des sociétés d'agriculture. Les rapports annuels dont, nous avons fait une étude dans nos derniers numéros, disent assez combien certaines sociétés exigent de soins de la part de la Chambre d'Agriculture, pour sortir de l'ornière profonde où elles se traînent péniblement, au lieu de marcher hardiment à la tête du mouvement agricole. Nous croyons qu'un programme général devrait être suivi par toutes nos sociétés, avec les modifications jugées nécessaires pour les cas spéciaux. Ce programme devrait être mis à l'étude sans retard par la commission chargée de la direction des sociétés d'agriculture. En offrant certains avantages aux sociétés progressives, elles arriveraient bientôt à entraîner dans le mouvement général les comités encore enchaînés dans les habitudes routinières du passé.

Les rapports annuels de chaque secrétaire, étudiés avec soins et classés par ordre de mérite devraient recevoir les distinctions méritées par un zèle et une intelligence hors ligne. Les extraits, dignes de remarque, recevraient l'honneur de la publication. C'est ainsi qu'une direction sage et progressive donnée aux sociétés d'agriculture, produirait, en peu d'années, les meilleurs résultats.

2me Commission—ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET VÉTÉRINAIRE.

EJA la Province de Québec possède un enseignement agricole et vétérinaire, grâce aux efforts qui ont été faits depuis dix ans pour combler la lacune si regrettable qui existait à cette époque dans notre système d'éducation. C'est pour nous un juste sujet d'orgueil et de satisfaction d'avoir en 1857, commencé la croisade de l'enseignement agricole, dans la publication de "l'Agricultureur," dont nous avons alors la

direction. Notre premier article affirma, sans hésitation, que le moyen le plus puissant d'améliorer l'agriculture de notre pays se trouvait dans l'enseignement agricole. Dix années se sont écoulées et nous avons assisté successivement à la création des écoles qui suivent :

- 1o. L'école d'Agriculture de Ste. Anne.
- 2o. L'école d'Agriculture de l'Assomption.
- 3o. L'école Vétérinaire de Montréal.
- 4o. Le cours Agricole de l'Université McGill.
- 5o. La ferme Expérimentale de Montmagny.

Voilà autant de centres de lumière et d'enseignement où nos jeunes hommes avides de connaissances agricoles peuvent, puiser à des conditions exceptionnellement avantageuses les saines notions de théorie et de pratique. Près de \$4000 sont annuellement accordées par la Chambre d'Agriculture pour cet enseignement, et il est grandement temps, croyons-nous, qu'une commission spéciale soit chargée de la direction de l'enseignement agricole et Vétérinaire. Chaque année, ces institutions devraient recevoir la visite de la commission et un rapport général établir les progrès réalisés. Les lectures agricoles sous le patronage des sociétés de comté devraient être plus générales pendant les longs mois de l'hiver. A cette époque les loisirs de nos cultivateurs seraient ainsi utilisés sans qu'il en coûtât beaucoup.

3me Commission—MUSEES ET BIBLIOTHEQUE.

BA loi, en faisant à la Chambre d'Agriculture un devoir de créer des Musées et une Bibliothèque, était bien pensée, mais malheureusement jusqu'à ce jour elle est restée sans même un commencement d'application. Il y a bien, croyons-nous une quarantaine de volumes plus ou moins antiques dont les auteurs douteux ne font guère autorité dans le monde savant, mais il n'y a certainement pas le plus petit livre élémentaire agricole publié en Europe ou aux Etats-Unis depuis dix ans. C'est incroyable et pourtant c'est vrai. Aussi notre bibliothèque personnelle, est-elle mise à contribution par tous ceux qui veulent se renseigner dans les meilleurs auteurs du jour en matière agricole. Nous avons ainsi perdu un bon nombre de nos volumes les plus coûteux, et il est temps que la Chambre d'Agriculture qui a mission de créer une bibliothèque agricole, se mette à l'œuvre.

Il en est de même des musées. La

Chambre n'a pas le plus petit échantillon de nos produits agricoles, d'animaux représentant les différentes races, d'instruments aratoires perfectionnés. Et cependant qui pourrait nier l'utilité de ces collections essentielles à toute étude agricole? En Europe, aux Etats-Unis, dans le Haut-Canada, les Chambres d'Agriculture ont dès longtemps organisé ces musées. Il n'y a qu'ici à Montréal que rien n'a encore été fait. Probablement parceque personne n'était chargé spécialement de l'organisation des musées. Eh bien! nous voulons qu'il y ait une commission dont le devoir sera de prendre les mesures nécessaires pour créer les musées et la bibliothèque.

4eme Commission—IMPORTATIONS ETRANGERES ET ACCLIMATATION.

NOUS attachons une importance spéciale à cette commission, car la somme de bien qu'elle peut réaliser est incalculable. Nous avons vu ce que notre initiative individuelle a pu faire par l'importation d'étalons percherons par nos sociétés d'agriculture. Cinq de ces reproducteurs supérieurs ont été importés de France depuis un an. Qu'on juge par ce résultat ce que pourrait faire une commission spéciale de la Chambre d'Agriculture sans cesse en rapport avec les sociétés et les agriculteurs désireux de se procurer de l'étranger des reproducteurs de toutes les espèces. La Chambre pourrait facilement chaque année importer pour son compte un certain nombre de reproducteurs, vendus ici à l'enchère aux acheteurs de la province. Ces importations en gros se feraient nécessairement au plus bas prix possible et il n'est que juste que la Chambre supporte les risques de ces importations. L'amélioration générale du bétail du pays l'indemniserait amplement dans le cas où la vente ne lui rembourserait pas les déboursés.

De même pour les grains et graines de semence. Depuis longtemps il est question d'une importation de blé de la Mer Noire. La Chambre seule peut et doit faire cette importation. Combien d'arbres fruitiers et forestiers dont l'acclimatation serait désirable? Au moment où Montréal fait l'acquisition de 500 arpents de terre autour de la Montagne destinées à la création d'un petit bois de Boulogne, il est urgent que la Chambre d'Agriculture nomme une commission spéciale chargée de s'entendre avec la Corporation de Montréal pour créer en même temps un jardin d'acclimatation.

Au mois de juin dernier nous visitons

le jardin d'acclimatation du bois de Boulogne et nous n'hésitons pas à dire que nous avons trouvé là réunies les plus belles collections zoologiques et botaniques vivantes que nous ayons jamais vues. Sur les gazons, la gazelle, l'antilope, le buffle ; sur les pièces d'eau, le pélican, la cigogne et une variété infinie d'ois et de canards ; dans les cages, les carnaciers les plus farouches et les oiseaux les plus rares ; dans les aquariums d'eau douce et d'eau salée les poissons de toutes les grandeurs et les productions végéto-animales les plus intéressantes. Sans doute au nombre de ces collections toutes instructives quelques-unes ne sont que des objets de curiosité, mais les autres peuvent être d'une immense utilité en acclimatant les animaux et les plantes dont l'importation serait désirable.

En se mettant en rapport avec la société impériale d'acclimatation de Paris, dont nous avons l'honneur d'être membre depuis 1858, la Chambre d'Agriculture obtiendrait de suite des collections précieuses dont notre agriculture ferait bientôt son profit. La sphère d'action de la quatrième commission est donc immense et le bien qu'elle sera appelée à faire, atteindra des dimensions proportionnelles.

5me Commission—CONCOURS PROVINCIAUX.

CES concours ont toujours été la base des opérations de la Chambre d'Agriculture. De fait pendant dix ans tous ses efforts se sont concentrés dans une exposition provinciale annuelle. Heureusement qu'on a découvert plus tard que ce n'était pas là le seul moyen de promouvoir les intérêts agricoles du pays. Le plus grand défaut de nos expositions provinciales a toujours été d'entraîner à des dépenses énormes causées principalement par les frais de construction nécessaires chaque année pour abriter les animaux et les produits agricoles en même temps que les produits manufacturés de la province. Pour attaquer le mal dans sa racine il faudrait adopter ici le système Haut-Canadien des constructions permanentes pour nos expositions provinciales. Il y a là un magnifique résultat à obtenir pour la commission chargée de l'organisation des Concours Provinciaux. Nous sommes persuadé qu'en faisant des démarches auprès des Municipalités intéressées, nos prochaines Expositions se tiendraient dans des constructions permanentes vastes et élégantes, nécessaires pour en assurer le succès. Alors les Expositions Provinciales Annuelles seront pos-

sibles et au lieu d'être une cause de déboursés considérables elles seront une source de revenus pour la Chambre d'Agriculture. L'organisation des concours provinciaux d'animaux gras sera également confiée à la cinquième commission. Les primes régionales pour les domaines les mieux cultivés, les plus beaux troupeaux, les constructions les mieux raisonnées ne seront pas les moins importantes. On conviendra qu'il y a ici place à beaucoup de travail et d'initiative.

6me Commission—RAPPORTS ET PUBLICATIONS.

L n'y a pas une corporation quelque petite que soit son importance qui ne publie chaque année un rapport complet de ses opérations. Comment se fait-il que la Chambre d'Agriculture, qui a le contrôle de la somme énorme de \$75,000 annuellement, ne publie pas de rapport ? A cette question nous pourrions répondre que la Chambre d'Agriculture, dans sa modestie, n'a jamais cru devoir faire rapport de ses travaux. Eh bien, il est temps que cet état de choses s'améliore et pourvu que le projet que nous soumettons aujourd'hui soit adopté, il y aura matière pour un compte rendu intéressant des opérations de l'année. Dans chaque Etat de l'Union Américaine, les Chambres d'agriculture publient annuellement un volume considérable de leurs travaux. Ce rapport annuel devrait être distribué à profusion dans tous le pays en répandant partout les saines notions d'agriculture théorique et pratique en même temps que les meilleurs moyens à employer par les sociétés pour obtenir de leur organisation les meilleurs résultats.

7me Commission—COLONISATION.

LES longtemps nous avons insisté sur l'importance de greffer la mise en valeur de nos terres incultes, sur notre organisation agricole. Il n'y a rien qui s'oppose à cette proposition, au contraire la loi fait un devoir à la Chambre de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour améliorer l'agriculture du pays. Or la transformation de nos forêts improductives en domaines cultivés est certainement une amélioration désirable et plusieurs sociétés de comté, s'inspirant des véritables intérêts du pays, ont accordé des prix pour les terres défrichées et obtenu ainsi les meilleurs résultats. Mise en possession des cartes et rapports des terres de la couronne dans toutes les sections du pays, la Chambre aurait autant d'agences qu'il y a de sociétés d'a-

griculture sans qu'il en coûtât un cent au gouvernement. Dans chaque paroisse, le directeur de la société locale serait mis en possession de tous les renseignements nécessaires pour guider les jeunes hommes de la localité sur nos meilleures terres publiques. Un peu moins de sentiment sur l'émigration constante de nos compatriotes aux États-Unis, et un peu plus d'initiative dans l'adoption des mesures destinées à arrêter le mal, voilà ce que veut le pays.

8me Commission—STATISTIQUES AGRICOLES.

 L'est au moins à déplorer que rien n'ait encore été fait pour donner au public agricole les renseignements statistiques nécessaires pour guider le cultivateur dans le choix de ses produits. C'est là une lacune que la Chambre d'Agriculture doit tenir à combler au plus tôt. Par l'intermédiaire de nos sociétés d'agriculture, chaque mois, une série de question pourrait être faite par l'intermédiaire de notre journal et les réponses seraient inscrites au numéro suivant. Une foule de renseignements précieux seraient ainsi obtenus sur tous les points de notre territoire.

9me Commission—FINANCES.

 OUS croyons que les finances, pour être convenablement administrées, devraient être confiées à une commission spéciale chargée de pourvoir à toutes les dépenses exigées pour chaque département. Le contrôle des dépenses et les projets tendant à augmenter les revenus de la Chambre recevraient ainsi l'attention des membres chargés de maintenir toujours l'équilibre dans les finances.

Voilà notre projet d'organisation tel que nous désirons le voir adopter par la Chambre d'Agriculture. En jetant les yeux sur la liste des membres actuels on y voit des noms dignes de la confiance du public agricole sous tous les rapports. Voyez plutôt.

L'Hon. Ls. Archambault, Ministre d'Agriculture de la Province de Québec.

L'Hon. U. Archambault, Agriculteur propriétaire de l'Assomption. Ancien membre du Conseil Législatif.

L'Hon. Beaubien, Agriculteur propriétaire de Montmagny, Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec.

Le Major Campbell, Agriculteur propriétaire de St. Hilaire. Chevalier de l'ordre du Bain.

J. Perrault, Agriculteur propriétaire de Varennes. Elève de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon.

B. Pomroy, Agriculteur propriétaire de Compton.

L'Hon. J. J. Ross, Agriculteur propriétaire de Ste. Anne de la Pérade, Membre du Conseil Législatif de la Province de Québec.

Le Chevalier Taché, Chef au Ministère fédéral de l'Agriculture.

L'Hon. J. U. Tessier, Sénateur. Ancien Président du Conseil Législatif.

Il y a là tous les éléments nécessaires une organisation forte. Les quatre membres sortant cette année sont Messieurs Archambault, Beaubien, Pomroy et Taché. Nous ne doutons pas un instant de la réélection de ces Messieurs. Cependant nous apprenons que M. Pomroy ne désire pas être réélu, ses occupations ne lui permettant pas d'assister aux réunions de la Chambre d'Agriculture. M. Cochran, également de Compton, dont les succès comme éleveur sont bien connus, serait son successeur, si nous sommes bien informé. Nous applaudissons des deux mains à ce choix fait par nos sociétés d'agriculture. La présence de l'éleveur le plus célèbre de la province dans la Chambre d'Agriculture ne peut que donner les meilleurs résultats. M. Cochran possède aujourd'hui les plus beaux troupeaux de Durham, Devons, Leicester, Cotswolds, Lincolnshires et Hampshiredowns. Ses Suffolk et Clyde importés sont également d'une grande valeur comme étalons. Sa porcherie renferme les meilleurs races porcines. Sa culture comprenant une exploitation de 800 arpents avec d'immenses constructions est un des plus beaux domaines du pays. Voilà les hommes dont notre agriculture a besoin et lorsqu'ils se présentent, les sociétés de comté agissent sagement en les plaçant là où elles ont des intérêts à faire valoir. Aussi sommes-nous sûr du choix de M. Cochran comme remplaçant de M. Pomroy aux prochaines élections de la Chambre d'Agriculture.

AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE PROGRESSIVES.

 OUS avez compris l'importance de répandre dans vos rangs les saines notions d'agriculture théorique et pratique au moyen de l'abonnement de tous vos membres aux conditions exceptionnellement avantageuses que nous vous avons faites.

Nous n'attendons pas moins de votre intelligence. Faites-nous parvenir au plus tôt vos rapports pour l'année écoulée ainsi que vos rapports d'assemblées, et aussitôt que

possible vos listes des prix offerts pour vos concours en 1868, afin que chaque membre soit ainsi tenu au courant de toutes les opérations de sa société.

Il y a encore malheureusement des sociétés arriérées qui redoutent la lecture de notre "Revue" comme le hibou redoute la lumière, mais elles font exception. Laissez-les croupir dans l'inaction pendant que vous marchez hardiment en avant. Rappelez-vous qu'il nous faut 10,000 abonnés cette année, et chaque fois que l'occasion s'en présentera multipliez vos listes de souscripteurs. Le secrétaire de chaque société de comté est agent pour sa localité, et doit faire lui-même la distribution des numéros extra qui lui sont envoyés en bloc à 25 cents par année. Il est inutile de nous envoyer directement des abonnements isolés à ce prix, nous n'en recevons pas. Le secrétaire de la société locale peut seul les entrer sur sa liste. Au moment où les sociétés se réorganisent, nous leur recommandons spécialement la question de l'abonnement à la "Revue." Nous sommes informés que plusieurs comtés doivent à leur assemblée annuelle passer la résolution qui suit, comme le moyen le plus simple de réaliser la plus grande somme de progrès au plus bas prix possible.

CONSIDÉRANT 1. L'urgence de répandre parmi les membres de la Société d'Agriculture du Comté les saines notions d'agriculture théorique et pratique.

2. La proposition exceptionnellement avantageuse du rédacteur de la "Revue Agricole" et du "Canadian Agriculturist" de réduire à trente sous l'abonnement des membres de la Société à ces deux intéressantes publications.

3. L'importance pour la Société d'avoir un organe publiant tous ses documents officiels et reçu par tous ses membres.

QU'IL SOIT RESOLU:—1. Que la Société se charge de fournir un abonnement gratuit à la "Revue Agricole" ou au "Canadian Agriculturist" pour chacun de ses membres.

2. Que le montant de la souscription pour l'année 1868, soit de \$1.25.

Que toutes les Sociétés en fassent autant et nous aurons de suite 15,000 abonnés, 15,000 agriculteurs intelligents faisant sur leur domaines l'application des principes de la culture améliorante, dont nos terres ont un si pressant besoin. Chaque société d'agriculture deviendra en même temps un foyer de lumière répandant autour d'elle la prospérité et l'abondance.

LA REVUE AGRICOLE ET LE "CANADIAN AGRICULTURIST."

DOUS empruntons au Courrier de Beauharnois, la correspondance qui suit sur les moyens employés par les Sociétés d'Agriculture pour obtenir de leur organisation les meilleurs résultats. Nous sommes heureux de voir que l'abonnement au journal officiel de la Chambre et des Sociétés d'Agriculture est au nombre de ces moyens.

M. le Rédacteur du

Courrier de Beauharnois,

L'agriculture a été de tout temps et dans tous les pays, la base du commerce et de l'industrie. Sans l'agriculture, le commerce et l'industrie ont languit, et fini par tomber. Au contraire, sa prospérité les a toujours fait fleurir et leur a fourni des aliments.

L'expérience de tous les pays nous démontre que l'agriculture a été l'objet de la plus sérieuse attention des gouvernements. On a compris que de la bonne culture et de l'amélioration du sol dépendait la prospérité générale.

Sous l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada, notre gouvernement a entouré l'agriculture d'une protection assez forte, si l'on considère ses ressources. Malheureusement on n'a pas profité partout de cette protection.

Sous la nouvelle constitution, le gouvernement devra s'occuper davantage de l'agriculture. En étendant les limites de notre pays, on doit s'attendre à plus de libéralité envers les Sociétés agricoles, qui sont appelées à faire sa richesse. L'attention de nos législateurs devrait se porter particulièrement sur l'agriculture, ce point d'appui de toutes les branches de la Société.

En parcourant l'histoire des nations les plus reculées, l'on voit à chaque page l'influence qu'on portait à la classe agricole, d'où dépendait, disait-on, la prospérité et le bonheur de la patrie. On avait l'agriculture en honneur, témoin le peuple romain qui allait chercher ses généraux et ses sénateurs aux champs de la charrue. L'on a vu même dans notre pays nos premiers hommes sortir de l'humble carrière du cultivateur.

Le Canada étant un pays essentiellement agricole, il faut s'efforcer d'en améliorer le sol, d'y répandre les saines notions d'agriculture-pratique, de travailler tous ensemble, hommes de profession, artisans et né-

gociaux, à promouvoir les intérêts agricoles. Par là on assurera un bien-être certain à notre population.

Les meilleurs moyens d'atteindre ce but, les voici :

1e. Les expositions agricoles que donnent annuellement les sociétés d'agriculture : par ces concours, on excite l'ambition des cultivateurs, chacun s'efforce de surpasser son voisin, d'obtenir des prix pour la ferme la mieux tenue, pour la pièce de grain la mieux préparée, etc.

2e. L'importation d'animaux reproducteurs, qui, tout en fournissant des sources abondantes de revenu, améliorent le bétail, dont la valeur a tant diminuée dans notre pays, par la rigueur du climat.—La Société d'agriculture du comté de Beauharnois offre un bel exemple de cette avancé. En s'adressant aux éleveurs de ce comté, l'on pourra se convaincre du bien qu'a déjà opéré l'importation d'animaux choisis, et l'on en comprendra l'importance.

J'indique comme troisième moyen la circulation des journaux dévoués à l'agriculture, tels que la Revue Agricole, le Canadian Agriculturist, rédigés par l'habile plume de M. Perrault. C'est par la lecture d'un bon journal agricole que l'on s'instruira des nouvelles méthodes de culture, qu'on pourra se mettre en état de tirer plus de profit des produits de la laiterie, d'élever le bétail avec plus d'économie, et de se servir avantageusement des instruments aratoires introduits récemment dans le pays.

On prendra connaissance des règlements des Sociétés d'agriculture, de leurs progrès. Tout cultivateur peut certainement mettre en pratique les enseignements qu'il y puisera. Les hommes de toutes les conditions dans la société devraient s'unir pour travailler à l'avancement de cet art, tous devraient s'efforcer d'améliorer le sol. Par là ils opéreront nécessairement le bonheur de leurs concitoyens, car le sol, c'est la patrie, améliorer l'un c'est servir l'autre.

Il est regrettable de voir la négligence d'un certain nombre de cultivateurs arriérés, négligence qui souvent les jette dans la pauvreté et les force d'aban donner leurs propriétés et d'émigrer eux, ou leurs enfants, en pays étranger.

Rappelons-nous sans cesse que le Canada est un héritage sacré que nos pères ont conservé au prix de tant de labeurs, de peines et de misères, n'oublions point qu'améliorer le sol, c'est servir la patrie, alors on saura apprécier l'importance de l'agri-

culture, et on servira noblement son pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Un Membre de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois. St.-Louis de Gonzague, 18 nov. 1867.

LES COLLECTIONS DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

OUS continuons aujourd'hui l'étude des collections dont l'école d'agriculture de Ste. Anne a fait l'acquisition dans le but de compléter son enseignement. Espérons que l'école de l'Assomption suivra un aussi bon exemple et que l'enseignement sera ainsi aussi fort dans une institution que dans l'autre.

L'Abeille,

grossie considérablement, (3 pouces de long), est reproduite sous six formes différentes : *Reine, mâle, cirière, ouvrière* avec propolis, avec pollen, sur lesquelles se retrouvent les caractères intérieurs et extérieurs qui distinguent chaque type ; gâteau de cire dans les mêmes proportions, sur lequel on voit des cellules pour le miel, pour le pollen, pour des œufs de reine, de mâles, d'ouvrières, avec des œufs des larves et des nymphes aux différentes époques de l'incubation. Ces abeilles n'ont pas seulement la forme et l'aspect extérieur dans toute leur perfection. Au moyen de la dissection, le Dr. Auzoux nous montre toutes les parties de chaque organe intérieur. Elle le suit dans ses moindres ramifications. Dans l'abeille comme dans le cheval et le gros singe, tous les organes sont ingénieusement emboîtés les uns dans les autres, et disposés pour se découvrir successivement au regard. La fidélité de la reproduction s'étend de la forme à la couleur.

On dit que le comble de l'art en matière d'éducation, est d'instruire la jeunesse en l'amusant. Cela est souvent bien difficile à réaliser. On est forcé d'avouer que le Dr. Auzoux a trouvé un moyen sûr de remplir ce programme dans sa rigueur.

Pois, Tige, Feuilles, Stipules, Vrilles, Fleurs.

La troisième pièce est un pois, tige, feuilles, stipules, vrilles, fleurs, avant et après l'inflorescence, gousse énormément grossie, montrant la structure de la feuille carpélaire avec une série d'ovules aux différents degrés de développement, avec une autre gousse à l'état voisin de la maturité, montrant la graine, les enveloppes et la plantule.

Chaque partie pouvant s'enlever et se détacher séparément, permet de bien faire

comprendre tous les détails et toutes les modifications que présente la *sépale*, la *pétale*, l'*étamine*, l'*anthère*, la *feuille carpellaire*, l'*ovaire*, etc., aux différentes phases de la germination, de la floraison et de la maturation.

Fragment de Bois de Chêne commun.

La quatrième pièce de la collection est un fragment de bois de chêne commun de 3 ans, énormément grossi, sur lequel on voit la moëlle centrale, les vaisseaux spiraux les trachées, l'étui médullaire, les rayons médullaires, la composition des couches ligneuses, les vaisseaux annulaires, rayés et ponctués, les espaces lacunaires, le duramen et l'aubier, le cambium séparant les couches ligneuses de la couche corticale. Sur cette dernière dont les feuillettes sont séparés, on distingue l'épiderme, la couche subéreuse, la couche herbacée, les vaisseaux lactifères et les fibres du libe.

Pour l'enseignement de la Zootechnie.

Le savant Docteur possède encore plusieurs autres modèles qu'il serait bien utile d'avoir dans une école d'agriculture. Ce sont: 1o. pour l'enseignement de la Zootechnie, un cheval montrant sur un côté les muscles, nerfs et vaisseaux de la couche superficielle; sur l'autre, les muscles, nerfs et vaisseaux de la couche profonde; dans les cavités, tous les organes splanchniques s'enlevant séparément un à un comme dans une dissection. Le cerveau avec tous les détails du système nerveux, la langue, les dents, le cœur, les poumons, l'estomac et tous les intestins y paraissent avec toutes leurs particularités anatomiques. Prix: 3,000 francs. 2o. Divers modèles de tares osseuses se démontant, de tares osseuses en place, de tares osseuses recouvertes par la peau, de tares molles, pied et sabot de cheval se décomposant. Prix: 200 francs. 3o. Les mâchoires du bœuf accusant nettement l'âge aux différentes époques de la vie. Cette collection comprend 14 types différents. Prix: 100 francs. 4o. Pour l'étude des insectes nuisibles à l'agriculture, un modèle de hanneton, comme type à l'état parfait, considérablement grossi (12 fois le diamètre ordinaire) avec les muscles, les trachées, les nerfs, les viscères, se décomposant en autant de fragments qu'il y a d'organes, et offrant plus de 600 objets de détails indiqués par autant de numéros.—Prix: 250 francs.

Toute cette collection est essentielle à un enseignement complet et nous voudrions qu'elle se trouvât non seulement à l'École d'Agriculture de Ste. Anne mais dans les musées de la Chambre d'Agriculture.

TROISIÈME COLLECTION.

CETTE collection se compose de 100 échantillons comprenant 27 spécimens de terres soit alcalifères avec ou sans alcali, soit calcaifères avec ou sans calcaire; 3 spécimens de terreaux; 11 sous-sols utilisables en certains cas ou nuisibles; 59 amendements déjà connus et plus ou moins usités.

Geologie Agricole Speciale.

Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre la grande utilité de cette collection pour faciliter l'étude des terres, des sous-sols et des amendements. En fait de géologie c'est bien tout ce qu'il importe au cultivateur de savoir.

Cette collection a donc sa place marquée dans les bibliothèques des sociétés d'agriculture, des écoles d'agriculture, et même des agriculteurs, qui veulent s'instruire par eux-mêmes. Alors chacun, sans avoir à faire aucun calcul ni opération mécanique, mais par une simple comparaison, pourra connaître assez exactement ses terres, ses marais, ses amendements, les roches ou les terrains qui forment son sous-sol, les minéraux qui s'y rencontrent, et être fixé immédiatement sur leur nature, leur valeur, leurs qualités ou leurs défauts, leurs besoins, etc., sans qu'il soit presque jamais nécessaire de les soumettre à l'analyse; car il suffit de consulter l'ouvrage qui accompagne la collection.

Cette collection a obtenu la médaille d'or au concours général de 1852.

Notre école possède une quatrième collection d'une importance non moins grande que celles que l'on vient de voir. Ce sont tous les appareils nécessaires à un cours complet de chimie agricole. Ces appareils, avec les produits chimiques nécessaires, ont été choisis par M. Dr. La Rue, professeur de chimie à l'Université-Laval, et commandés à New-York l'hiver dernier.

Comme on le voit, l'école d'agriculture de St. Anne ne reste pas stationnaire. Elle tend sans cesse à compléter son enseignement. Si elle n'a plus d'élèves, cela est dû à des causes qui lui sont tout à fait étrangères; et dont il faut chercher l'explication dans l'incroyable indifférence des propriétaires ruraux qui n'ont aucun souci de la science agricole. Ils aiment mieux envoyer leurs enfants dans des établissements d'éducation commerciale ou même classique, risquer de les voir revenir au foyer paternel au bout de quelques années, avec une instruction souvent incomplète, sans pouvoir leur

trouver d'emploi. Ou bien s'ils parviennent à une profession libérale, ils végètent misérablement, eux qui, dans la carrière agricole, avec une instruction appropriée, eussent pu vivre à l'aise, avec profit et honneur pour eux-mêmes et leurs familles autant que pour la société.

Nous félicitons l'École d'Agriculture de Ste. Anne des collections dont l'École s'est enrichie afin de mettre à la portée de ses élèves les secrets de la vie végétale et animale qui forment une partie si importante des études agricoles. C'est en ajoutant toujours à l'enseignement que Ste. Anne en s'approchant des cours complets des écoles spéciales, méritera l'encouragement que tous les amis de l'agriculture progressive lui souhaitent. Nous avons déjà insisté sur l'urgence d'importer le cheval préparé par le Dr. Auzoux. Dans quelques semaines nous espérons pouvoir enrichir nos musées agricoles de ces superbes collections d'anatomie élastique.

FILATURE DE COTON A SHERBROOKE.



N propose de former une Société, en vertu d'une charte à obtenir, ayant un capital de cent mille piastres, dans le but de manufacturer la toile de coton dans la ville de Sherbrooke.

Le moulin contiendra cent métiers et les accessoires nécessaires, les machines à filer devant y correspondre; le coût total desquels, d'après des rapports obtenus tout récemment, sera de.....\$30,000
Bâtisse, fourniture de l'eau, agrès complet et tous les accessoires sont estimés à..... 40,000
Valeur du terrain et du pouvoir d'eau..... 6,000
Contingents..... 4,000
Capital d'exploitation..... 20,000

Le produit sera comme suit: 100 métiers manufactureront 4 verges de toile de coton par chaque livre de coton; chaque métier, en bon ordre, fera 45 verges par jour, ou 4,500 verges par jour en tout.

Le moulin, une fois complot et en pleine opération, mettant au plus bas le prix courant de la toile, et estimant le coton en rouleaux au plus haut prix, faisant une réduction pour la perte, le prix de l'ouvrage, l'usage des machines et des bâtisses, fret et commission sur les ventes, laisserait un profit net de 15 à 20 par cent.

D'après des informations prises à Montréal, au sujet du moulin proposé spécialement et ayant trait aux filatures déjà en

opération dans la Puissance, le marché se trouve être vaste; une seule maison de Montréal important 800,000 verges de toile de l'espèce que l'on propose de faire, par année, en d'autres termes près des deux tiers de la capacité de la filature projetée.

La conduite de la filature, en premier lieu, sera entre les mains du Col. A. G. Brady, ci-devant de l'armée des États-Unis, lequel prend des actions au montant de \$40,000, en bons 5-20 des États-Unis.

Le pouvoir d'eau et le site des bâtisses, évalués à \$6,000, ne requièrent point d'argent comptant, le Commissaire de la Compagnie des Terres Anglo-Américaines offrant de prendre ce montant en actions dans la Société. Il est proposé d'ériger le moulin sur le site du vieux moulin à papier, et les \$6,000 comprennent le terrain à l'ouest du site, environ 3 acres.

Estimant les \$40,000 en bons 5-20 des E.-U., à la valeur de \$30,000, et tenant compte de la souscription de \$6,000 que fait la Compagnie des Terres, il ne reste plus à souscrire que \$64,000, représentant 1280 actions, lequel sont maintenant offertes au public.

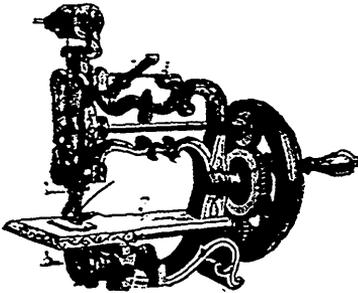
Les calculs sur lesquels on prédit les profits, sont basés sur des renseignements fournis par des fabricants experts, quant au coût du travail, détérioration des machines, pertes, etc., et sur les prix du matériel brut et le prix vendant de la toile à cette époque, nos lois de Douane actuelles et le marché ouvert à toute la toile que la filature peut fournir. Le prix vendant de la toile, en règle générale, sera gradué d'après le prix du matériel brut et, dût le prix du matériel bruts élever ou baisser, cela n'affectera point matériellement nos calculs. Nous ne pouvons voir de changement probable dans nos lois de douane, devant être défavorable à l'entreprise. Quant à l'étendue du marché, un fait le fera connaître: si cette filature et toutes les autres de la Puissance du Canada étaient en opération dans toute l'étendue de leur capacité, elles feraient environ, en moyenne, une verge de toile par tête de notre population, par année; laissant la plus forte réduction pour les contingents, ce fait présente la perspective la plus favorable d'un placement avantageux.

Les soussignés ont été nommés membres d'un Comité, par une assemblée publique, lequel fut chargé de communiquer avec le Col. Brady et d'obtenir des renseignements sur la possibilité d'établir une Filature de Coton, à Sherbrooke, et ce qui précède est notre rapport.

Nous ne pouvons finir notre rapport, sans insister, devant les habitants de Sherbrooke et des Cantons de l'Est en général, sur l'importance d'encourager cette entreprise. Si cette filature est une fois établie, elle sera comme un noyau autour duquel d'autres manufactures s'éleveront. Les avantages qui en résulteront, doivent profiter aux environs autant qu'à la ville. L'avantage du marché est maintenant reconnu. Si ce marché se doublait ou se triplait en importance, le résultat en serait d'autant plus avantageux pour les cultivateurs. En tant que cette filature de coton projetée promet un profit direct, elle se recommande d'elle-même à tous ceux qui ont les moyens d'investir. Elle offre un encouragement additionnel aux habitants des Cantons en ce sens qu'elle produira des avantages indirects comme il en découle toujours de manufactures prospères dans la localité où elles sont situées.

PRIMES MAGNIFIQUES.

Nous invitons tous nos amis à gagner les Primes magnifiques que nous leur offrons. Pendant le long repos de l'hiver une excursion ou deux chez les voisins suffiront pour nous envoyer le petit nombre d'abonnés que nous exigeons pour chaque Prime.—*Voiez le tableau.*



Machine à coudre offerte en prime.

Une superbe machine à coudre dont nous garantissons le travail, après deux années d'expérience dans la famille, n'exige que 26 abonnés. Quinze abonnés donnent une montre d'argent, et quarante abonnés une montre d'or. Il n'y a pas un journal qui offre d'aussi grands avantages. Il nous faut cette année

10.000 ABONNES,

Et nous ne serons satisfait que lorsque tous les cultivateurs du pays recevront le journal officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture. Déjà plusieurs sociétés ont accepté nos propositions exceptionnellement avantageuses en leur faveur, et nous ont envoyé des centaines de souscripteurs, mais nous voulons que tous les cultivateurs intelligents fassent leur part de travail, et en conséquence nous leur offrons les primes qui suivent :

TOUS LES ARTICLES OFFERTS sont de la meilleure qualité, et obtenus des meilleures maisons de commerce. Il n'y a pas un jeune homme qui dans une journée, ne puisse gagner une montre d'argent, en obtenant 15 souscripteurs parmi ses parents et ses amis. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les abonnements sont tous payable d'avance, et que les journaux seront mis à l'adresse de la personne qui aura gagné la Prime.

Les envois d'argent peuvent être faits par lettre enregistrée, ou même encore par une traite sur le Bureau de Poste à Montréal, en faveur de

J. PERRAULT,
Rédacteur de la Revue Agricole.

TABEAU DES PRIMES OFFERTES.

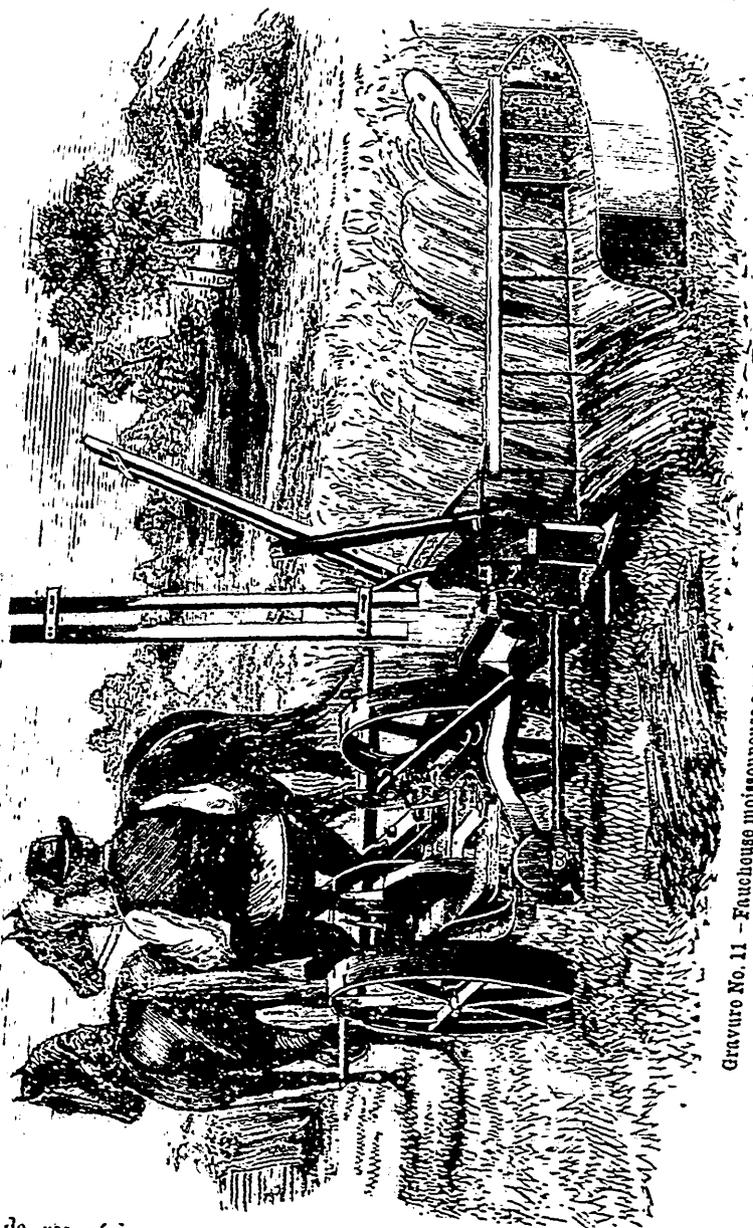
Nombre d'abonnés nécessaire à \$1.	
Service en argent plaqué comprenant une Théière, une Cafetière, Sucrier et Pot au Lait.....	30
Huiliier en argent, plaqué.....	12
Corbeille à Gateaux en argent, plaquée..	12
Pot à l'eau en argent, plaqué.....	20
1 Douzaine Cueilleurs à Thé en argent, plaqués, Queen's Pattern.....	10
1 Douzaine Cueilleurs à Thé en argent, plaqués, Fiddle Pattern.....	8
1 Douzaine Cueilleurs à Soupe en argent, plaqués, Queen's Pattern.....	20
1 Douzaine Cueilleurs à Soupe en argent, plaqués, Fiddle Pattern.....	16
1 Douzaine Fourchettes à Dessert en argent, plaquées, Queen's Pattern.....	14
1 Douzaine Fourchettes à dessert en argent, plaquées, Fiddle Pattern.....	10
1 Douzaine Couteaux à dessert en Ivoire, de Rodgers et Fils.....	10
1 Douzaine Couteaux à manche d'Ivoire, de Rogers et Fils.....	14
Magnifique Pendule Dorée Française, sous verre.....	30
Montre d'Or.....	40
Chaîne d'Or pour Monsieur.....	12
Chaîne pour Dame.....	10
Boîte d'Instruments de Dessin.....	10
Plume d'Or avec manche en Email.....	5
Baromètre et Thermomètre breveté de l'Amiral Fitzroy.....	20
Paire de Chandeliers en argent, plaqués..	12
Secrétaire en Acajou, ou Noyer Noir....	12
Pendule en Albâtre, se montant tous les 8 jours.....	20
Chaîne élégante en jai.....	10
Bague en Or pour Dame.....	10
Montre d'Argent.....	15
Machine à Coudre excellente.....	26
La Collection de la "Revue Agricole" en 7 Volumes, reliés.....	15
La Collection du Lower Canada Agriculturist, en 7 Volumes, reliés.....	15
Pour chaque Volume séparément.....	3
Le Traité d'Agriculture pratique.....	2
Exploration de Québec au Lac St. Jean..	2
Faucheuse Johnston de \$100.....	100
Faucheuse moissonneuse Johnston de \$135	135
Faucheuse moissonneuse de Johnston avec râteau automate de \$150.....	150
Machine à tordre universelle.....	25
Machine à laver de Doty.....	35

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

CARLSHRUE—LA RESIDENCE DE M.
BRADLEY.

NOUS publions aujourd'hui la gravure
d'une des plus jolies résidences de

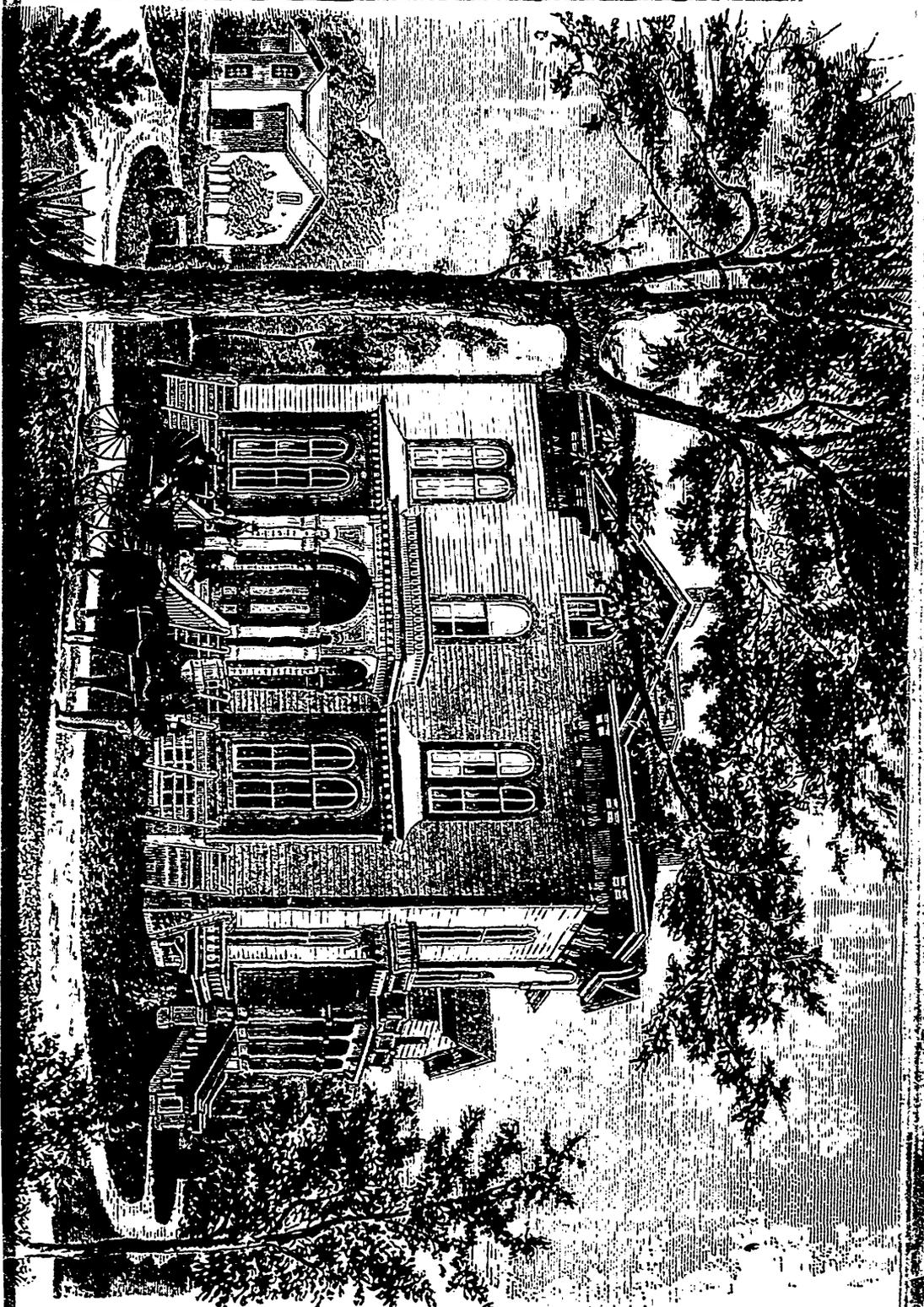
campagne que nous ayons vues. En
parcourant les vastes prairies de l'Illinois
nous avons souvent admiré les propor-
tions élégantes et vastes des riches pro-



Gravure No. 11 — Faucheuse moissonneuse à vapeur automate offerte en prime par la Revue Agricole.

riétaires de ces régions. A côté des
troupeaux comptant plusieurs mille têtes de
bétail, sur les domaines de plusieurs milles
arpents d'étendus, nous trouvons presque
toujours des résidences fort belles, mais ra-
rement avons-nous trouvé mieux que chez

M. Bradley, l'heureux propriétaire de
Carlsruac, Lake Forest, pres de Chicago.
Nous ne pensons pas que beaucoup de nos
agriculteurs pourraient adopter pour leur
résidence un plan aussi riche, mais nous
croyons que plusieurs de nos grands pro-

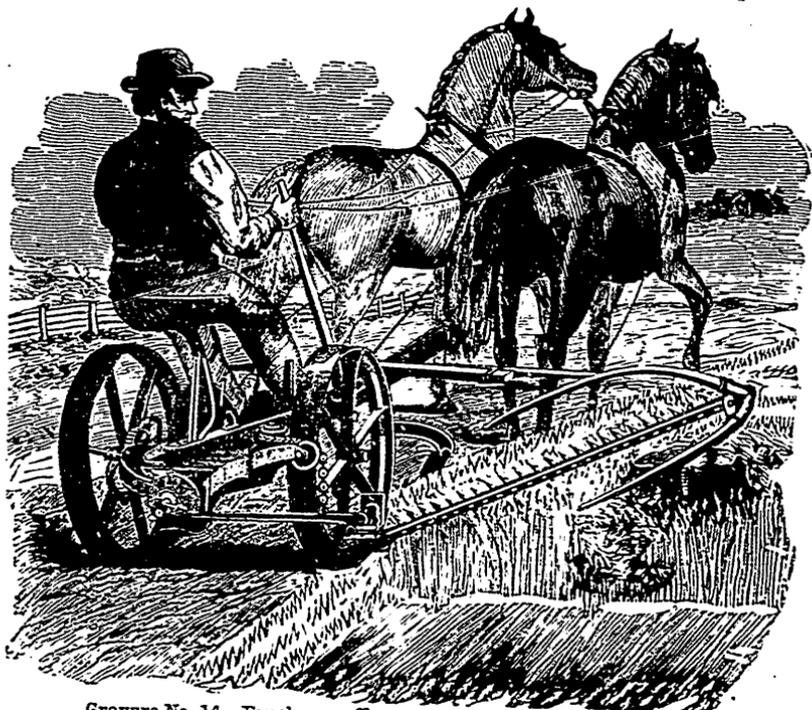


propriétaires devraient dans leurs constructions abandonner un peu les traces anciennes pour adopter le genre nouveau. La beauté des proportions ajoute beaucoup à la va-

leur des propriétés rurales, sans entraîner à aucune dépense additionnelle. Les matériaux peuvent être les mêmes et cependant deux résidences du même prix sont souvent



Gravure No. 13.—Faucheuse offerte en Prime par la "Revue Agricole." de valeur fort différente. C'est sur ce point que nous attirons l'attention des agriculteurs désireux de construire. Nous voyons déjà dans nos campagnes quelques résiden-



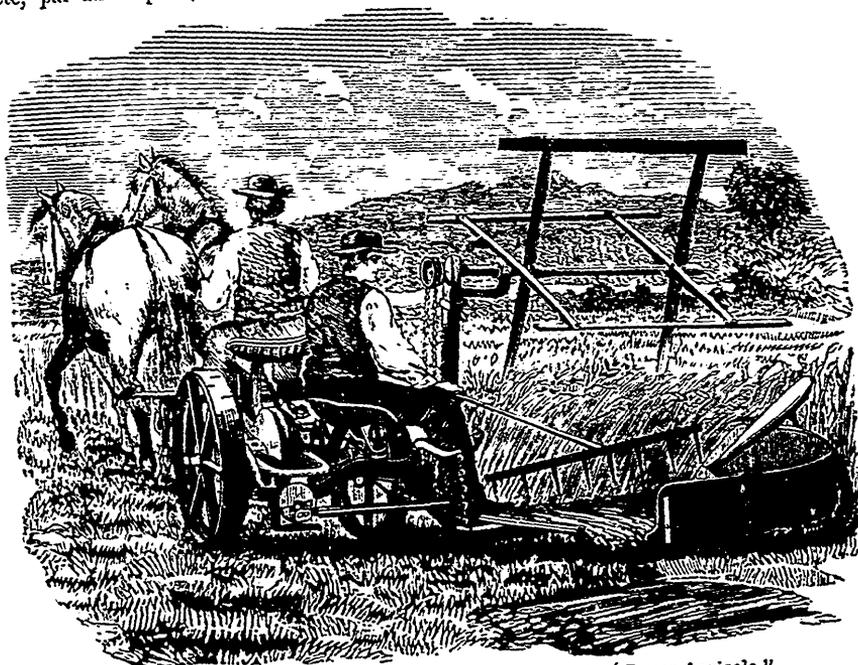
Gravure No. 14.—Faucheuse, offerte en Prime, nanc assant une souche. ces fort élégantes mais nous voyons aussi avec peine beaucoup de résidences couteuses bâties sans goût, sans plan arrêté. Il ne devrait plus en être ainsi, aujourd'hui que

tant d'architectes habiles peuvent donner à des prix très-raisonnables, les plus jolis plans que nous puissions désirer. L'économie des plans est une économie mal pensée



Gravure No. 15.—Fancheuse offerte en Prime, se rendant au champ.

à tous les points de vue.—D'abord l'architecte, par un emploi judicieux des matériaux, en économisera considérablement la quantité, tout en faisant une construction



Gravure No. 16.—Moissonneuse offerte en Prime par la "Revue Agricole."

plus solide. Ensuite une résidence élégante trouvera toujours plus d'acheteurs en cas de vente ultérieure, et le propriétaire retrouvera ainsi ses déboursés.

FAUCHEUSES ET MOISSONNEUSES OFFERTES EN PRIMES.



A direction de la Revue Agricole voulant à tout prix augmenter la circulation déjà considérable de sa publication offre aujourd'hui en primes les fameuses moissonneuses et faucheuses combinées à râteau automate fabriquées à Montréal, dans les ateliers bien connus de M. Johnston. Il n'y a pas un jeune agriculteur actif et intelligent qui ne puisse, dans un jour ou deux gagner, une machine à faucher aux conditions exceptionnellement avantageuses que nous offrons.

Pour 100 souscripteurs à la "Revue Agricole" ou au "Canadian Agriculturist" au prix ordinaire d'un dollar, nous donnons une machine à faucher excellente sous tous les rapports. Douze arpents par jour ne fatigueront pas le cultivateur qui se servira de cette machine. Le porte couteau étant mobile, permet de franchir les cailloux ou même les souches qui se trouvent sur le champ. Les gravures que nous donnons aujourd'hui de la faucheuse indiquent assez ses excellentes qualités. D'un côté nous voyons le foin tomber sous le couteau de la machine, de l'autre, l'agriculteur, après sa journée faite, se rend chez lui au grand trot, le porte couteau relevé, facilitant le transport de la faucheuse à travers tous les obstacles, et aux distances les plus considérables à grande vitesse.

Pour 150 souscripteurs à la "Revue Agricole" ou au "Canadian Agriculturist" au prix ordinaire d'un dollar, nous donnons une faucheuse moissonneuse combinée avec râteau automate de la valeur de \$150. Nous publions la gravure représentant cette machine à l'ouvrage. Le râteau, mu par un mécanisme à la fois simple et excellent,

est au moment d'enlever les épis, tombés sous le couteau de la faucheuse. La coupe du grain se fait ainsi au pas d'un cheval, le cultivateur n'ayant d'autre ouvrage à faire qu'à conduire son attelage. Ces machines se vendent en grand nombre en Canada maintenant et tous les cultivateurs ayant une machine à battre devraient également avoir une faucheuse moissonneuse.

Jamais occasion plus favorable ne s'est présentée pour un Agriculteur intelligent et actif d'avoir pour rien un de ces utiles instruments. Car l'abonnement régulier de notre publication est d'un dollar, par conséquent les cent abonnements que nous donnons valent les \$100 que nous recevons. Cependant, nous donnons de plus un instrument une faucheuse qui se vend à Montréal \$100. De même pour les faucheuses moissonneuses combinées avec râteau automate de \$150, nous les donnons pour 150 abonnements de \$150, de sorte que l'instrument est vraiment donné gratuitement.

Pour 135 souscripteurs au prix ordinaire d'un dollar, nous donnons une faucheuse moissonneuse combinée, de la valeur de \$135. Cet instrument exige un conducteur et un homme pour manier le râteau et enlever les gerbes à mesure qu'elles se forment sur la tablier de la machine. Nous publions une gravure représentant cet instrument à l'ouvrage. Nous en garantissons le travail excellent et ne doutons pas qu'un bon nombre de nos lecteurs ne s'empressent de profiter des avantages exceptionnels que nous leurs offrons en leur donnant ces superbes instruments en primes. Pendant l'hiver il n'y a pas un cultivateur qui ne puisse en-s'amusant gagner une de ces machines.

ANIMAUX DE LA FERME.

LE CONGRES DES SOCIÉTÉS PROTECTRICES DES ANIMAUX.



ES animaux sont de puissants facteurs de la richesse publique, par conséquent, en les conservant, on les protégeant le plus possible, on accroît la source de la fortune générale des peuples, on donne donc en même temps satisfaction aux sentiments du cœur et aux besoins sociaux. Ce rôle est plus grand, plus vaste, plus noble qu'on ne l'a pensé d'abord; on voyait de la *sensiblerie* là où il y avait réellement un intérêt général; on criait au ridicule

alors qu'il s'agissait de relever le niveau moral et de contribuer enfin au rétablissement de cette harmonie qui séduit les esprits et les cœurs; de cette harmonie que Dieu a créée pour le bien de tous.

Quels sont les améliorations à apporter au mode de transport des animaux de boucherie par les chemins de fer?

Une longue discussion s'est engagée sur cette première question. M. le docteur Blatin a lu un travail fort remarquable. Ont ensuite pris la parole MM. de Lavalette, docteur Pigeaud, de Mussard, le pasteur Bodeker, Decroix, Rochas, Delessert, De-

hais, Lancia, Brolo, Heubelt, et les conclusions suivantes ont été adoptées par le congrès :

10. Prescrire aux compagnies un modèle de wagon offrant de bonnes conditions d'installation :

20. Déterminer le nombre des animaux de telle ou telle espèce qui devront rentrer dans un wagon, en tenant compte de la race qui donne des tailles moyennes différentes ;

30. Prendre des dispositions nécessaires pour que l'aération soit convenable et pour que les animaux n'aient point à souffrir de la chaleur excessive, du froid, du vent, de la pluie ;

40. Etablir une communication entre les wagons de façon qu'un gardien puisse, pendant le trajet, circuler, surveiller les animaux, les rassurer, veiller à leur nourriture et à leur boisson ;

50. Régler la marche des trains de manière à diminuer autant que possible la durée du voyage.

Il serait fort important de prendre les mesures ci-dessus indiquées, au double point de vue de l'hygiène et de la compassion, car enfin, il s'agit, avant tout, de conserver le poids et la qualité de la viande, et d'empêcher que cette viande devienne malsaine et même dangereuse ; or le système de transport employé actuellement présente des inconvénients graves. Le mouvement précipité et le bruit du train cause aux bêtes un effroi qui se manifeste par des tremblements nerveux, par une inquiétude très-grande ; l'entassement dans des wagons trop étroits relativement au nombre, entassement qui provient le plus souvent de la cupidité et de l'imprévoyance des expéditeurs, fait subir aux animaux des souffrances continues. La privation de nourriture et d'eau est sans contredit une cause sérieuse de douleur et de déperissement. Et puis enfin, n'est-il pas pénible de voir s'exercer la brutalité de ceux qui conduisent les animaux, après leur débarquement, alors que leurs membres sont endoloris par les secousses d'un long voyage et que leur état physique accuse un épouement manifeste ?

Quels sont les meilleurs modes d'abattage des animaux de boucherie ?

Plusieurs systèmes sont en présence pour abattre les animaux.

Généralement on fait usage d'une masse en fer dont on applique un coup vigoureux sur le front de l'animal. La sensibilité disparaît et l'égorgeement peut alors avoir lieu sans souffrance.

M. Sorrel ne partage pas cette opinion ;

il pense que la masse est un moyen barbare et qu'elle ne fait pas entièrement disparaître la sensibilité ; il voudrait, par conséquent, que l'on procédât par voie d'énervation en attaquant directement la moelle épinière ; mais il faudrait pour cela des hommes un peu habiles, connaissant parfaitement les conditions de la vie animale ; c'est ainsi d'ailleurs que l'on procède dans la marine et dans certains pays.

M. le docteur Blatier croit que la masse donne les résultats les plus elle désorganise la moelle épinière ; sa pratique est d'ailleurs plus facile et plus accessible à tous. L'énervation laisse subsister la sensibilité, tant que la section de la moelle n'est pas complète.

M. le docteur Pigeaud demande en faveur des animaux le bénéfice des expériences faites sur l'homme ; il voudrait qu'on décapitât les bêtes ; la séparation de la tête et du corps serait le procédé le meilleur et le plus radical.

Quelques orateurs se prononcent vivement contre ce système, qui offrirait un spectacle affreux et qui probablement ne donnerait pas les avantages sur lesquels on compte, car il n'est pas certain que la sensibilité disparaisse complètement ; on assure que des facultés restent encore aux individus décapités ; des têtes de veaux déposées sur du sable fin ont conservé pendant vingt-cinq minutes tout l'aspect de la vie, ce qui était horrible.

M. le docteur Lobligeois cherche à concilier les diverses opinions. Il déclare que les divers moyens indiqués donnent les mêmes résultats, pourvu que l'opération soit faite rapidement. Les phénomènes de la sensibilité appartiennent à la moelle épinière qui n'a pas la perception uniquement dévolue au cerveau.

M. le professeur Varnell (Angleterre) lit un travail fort intéressant sur cette question. Le savant vétérinaire conseille d'adopter les deux méthodes, c'est-à-dire l'énervation après le coup de masse ; il voudrait aussi que les veaux, les porcs, les moutons, etc., fussent assommés avant d'être égorgés ; leur petite taille ne doit pas les exposer à souffrir davantage ; il désirerait encore que l'on s'adressât au synode des juifs pour faire disparaître le mode cruel dont se servent les bouchers appartenant à cette religion.

Les douleurs sont horribles, la bête éprouve des spasmes effrayants. A la cruauté de l'égorgeement immédiat, les bouchers juifs ajoutent encore celle de la luxation des membres ; ils attachent le bœuf par un

seul membre, on le suspend ainsi et presque toujours on entend le craquement du bras qui se désarticule. Une religion quelconque ne doit pas tolérer de semblables abominations; Dieu est le point suprême de toute religion, et les souffrances subies inutilement par les êtres qu'il a créés ne peuvent qu'être contraires aux principes du bien qu'il a gravés dans toute les consciences et dont il est l'essence.

Nous espérons que les sociétés protectrices feront à ce sujet les plus actives démarches auprès du consistoire israélite, et nous ajoutons même que l'autorité a le droit d'intervenir dans cette question importante.

NOURRITURE ET SOINS DONNES AUX ANIMAUX.

DES ATTELAGES.

Nous sommes en décembre, aux jours les plus courts de l'année, et les travaux des attelages, non-seulement sont réduits à quelques heures de la journée, mais encore sont à chaque instant entravés par la pluie, la neige et les dégels. D'une part, il ne faut pas perdre un seul des instants que laisse l'inclémence de la saison pour procéder au transport des fumiers ou de la marne lorsque la gelée favorise ces opérations. D'autre part, comme les attelages, lorsqu'ils sont occupés, ne peuvent faire maintenant plus de sept heures de travail par jour, il est à propos de les rationner. Mais, en supprimant une portion du fourrage, des racines ou du grain qu'ils reçoivent lorsqu'ils font un travail plus actif, on ne doit pas oublier qu'à l'écurie les animaux s'ennuient, et qu'il faut les occuper avec une nourriture telle que la paille, qui ne les appétit pas assez pour que l'ingestion de cet aliment puisse leur devenir nuisible, et qui n'est pas assez riche en principes alimentaires pour les surexciter.

Les chevaux, accoutumés à une nourriture plus azotée que celle que reçoivent les bœufs, et plus indispensable à leur tempérament, ne sauraient être, sans inconvénient, privés de la totalité de l'avoine qu'ils reçoivent. Mais ce grain sera sans inconvénient réduit de moitié lorsque la portion supprimée pourra être remplacée par son équivalent en racines, surtout en carottes. La carotte blanche à collet vert, la plus productive de toutes et d'une conservation si facile, est précieuse pour le cheval, auquel elle convient mieux que les raves, les topinambours ou les betteraves. Lorsque le fermier dispose d'une quantité suffisante de ces diverses racines pour les bœufs de tra-

vail, elles lui épargnent une large trouée dans les meules à fourrage, qui, sans ce secours et malgré la parcimonie qui doit présider à la distribution du foin pendant l'hiver, deviennent toujours insuffisantes à l'époque des rudes travaux du printemps.

Les pailles de froment et de seigle surtout ne devraient jamais être administrées aux bœufs de travail autrement que hachées, humectées d'avance, et mêlées aux racines coupées en tranches au moyen d'instruments spéciaux. On peut toujours, dans une ferme bien tenue, pour épargner des mains d'œuvre qui augmenteraient les frais de la nourriture des bestiaux, employer le manège qui donne le mouvement à la machine à battre, pour mettre en même temps en action, au moyen d'un seul arbre de couche muni de poulies de renvoi, tous les instruments nécessaires, savoir :

Les *hache-paille*, qui servent ainsi à couper, non-seulement la paille, mais encore les foins grossiers, lesquels, sans ce soin, seraient la plupart du temps foulés aux pieds par les bestiaux et perdus;

Le *concasseur* ou l'*aplatisseur*, instruments au moyen desquels on moule grossièrement les pois, le maïs, les fèves et tous les grains administrés aux animaux, ou bien on détruit à un faible degré seulement la cohésion de l'avoine en l'aplatissant;

Le *cylindre-laveur*, par lequel passent les racines avant d'être coupées;

Les *coupe-racines*, qui servent à ce dernier usage.

BŒUFS D'ENGRAIS.

Nous sommes à l'époque où se font les meilleurs bœufs d'engrais. L'engraissement des bœufs est chose très délicate, qui demande du savoir, de l'intelligence et de l'habitude. Il est une opération qui précède l'engraissement, et qui exige peut-être encore plus d'expérience et de tact chez celui qui la pratique, c'est l'achat des bestiaux d'engrais. En effet, c'est du choix de ces animaux que dépend la perte ou le bénéfice qu'ils produisent à l'engraisseur.

Les bœufs achetés en septembre, d'octobre et de novembre, à la suite des travaux, s'engraissent plus ou moins vite selon leur *état de chair*, leur âge, leur nature. Ainsi un bœuf de huit à neuf ans, bien en chair, ayant travaillé modérément pendant l'année qui précède sa vente à l'engraisseur, sera prêt, à nourriture égale, trois mois, six mois, un an plus tôt qu'un bœuf de même origine, maigre, fatigué.

La nourriture que recevra ce dernier pour être amené au point où était le pre-

mier au début de l'engraissement, pourra équivaloir à deux fois ce qu'il en faudrait pour mettre celui-ci en état d'être livré à la boucherie. Par conséquent, l'engraisseur sera nécessairement en perte pour s'être laissé allécher par le bon marché d'un bœuf mal préparé, dont il payera deux fois la valeur par l'exédant de nourriture et desoins qu'il devra lui donner pour l'amener au point où arrive rapidement un animal bien choisi.

Tout le monde sait qu'une peau souple, des os minces, des jambes courtes, le dos présentant une ligne droite du garrot à la croupe, les côtes rondes et la poitrine large et profonde, les hanches larges, le fanon peu développé, la tête légère, les cornes fines, sont des indices aussi bien d'un bœuf propre à prendre un prompt et facile engraissement que d'une bonne vache laitière. Néanmoins, la forte ossature, le front large, les cornes épaisses et développées des charolais, des choletais, des auvergnats, n'empêchent pas ces bœufs d'être d'admirables animaux de boucherie, quand ils sont gras; une autre question est de savoir ce qu'ils coûtent à engraisser comparativement aux autres. Les bouchers les achètent d'autant plus volontiers que, à emboupoint égal, ils ont le cuir plus épais que les animaux mieux faits.

Celui qui engraisse doit toujours choisir parmi les bœufs qu'il a à sa disposition ceux qui réunissent le plus grand nombre des qualités que nous venons d'indiquer, lui promettent l'engraissement le plus prompt et le moins coûteux.

La ration d'entretien d'un animal à l'engrais, bœuf, vache ou mouton, est de 1.66 lbs. de bon foin de pré, de trèfle ou de luzerne, par 100 lbs. de son poids; c'est-à-dire qu'un bœuf de 400 lbs. poids vivant, à l'étable, recevant par jour 7 lbs. de foin environ, n'augmenterait ni ne diminuerait sensiblement de poids. Il en résulte qu'une partie au moins de tout ce qu'il reçoit en sus de ces 7 lbs. de foin produit un accroissement de chair, de graisse, de cuir, chez l'animal à l'engrais. En général, plus cette ration supplémentaire, qu'on appelle *de production*, est élevée, plus l'accroissement de l'animal est rapide. Chez un bœuf en chair, c'est-à-dire ni gras ni maigre, bien préparé par le repos et dans de bonnes conditions d'engraissement, bœuf que nous supposons, comme nous venons de le dire, être du poids de 400 lbs., 10 lbs. de foin ou leur équivalent en autre nourriture, ajoutés aux 7 lbs. de la ration d'entretien, accroîtront

en moyenne de 1 lb. par jour le poids de l'animal; c'est-à-dire qu'au bout d'un mois de ce régime de 17 lbs. de foin par jour, il aura acquis une augmentation de 30 lbs., à très-peu près, et, s'il a reçu 27 lbs. de foin par jour, cette augmentation de poids approchera beaucoup de 60 lbs. au bout du mois.

Ce résultat indique combien il est dans l'intérêt de l'engraisseur de pousser l'engraissement de son bœuf aussi rapidement que l'appétit de celui-ci le comporte, et de ne prendre pour mesure de ses rations que le ventre de l'animal. En effet, supposons que l'on mette à l'engrais deux bœufs de 400 lbs. chacun; que l'un reçoive, outre sa ration d'entretien, 10 lbs., soit en tout 17 lbs. de foin ou leur équivalent en paille, racines, grains et tourteaux, par jour; admettons enfin que le second reçoive tout ce qu'il peut manger sans se donner d'indigestion, c'est-à-dire, en moyenne, 30 lbs. de foin ou son équivalent. Le dernier animal au bout de quatre mois, pèsera à très-peu près, 250 lbs. de plus qu'au début de l'engraissement, c'est-à-dire, 650 lbs. Sa ration d'entretien, celle qui ne produit aucun intérêt, aura été pour ces quatre mois de 900 lbs. environ, et le reste de sa ration, celle qui produit un bénéfice, aura été, à raison de 23 lbs. par jour, de 2.700 lbs. de foin ayant produit 250 lbs. de chair, suif et cuir. Au moment où ce bœuf sortira de l'étable pour aller à la boucherie, le premier, celui rationné à 17 lbs. par jour, aura gagné 100 à 120 lbs.; il sera en bon état, mais non pas demi-gras comme l'autre, et aura consommé la même ration d'entretien, 900 lbs. de foin ou l'équivalent. Pour arriver au même point que ce dernier, avec le régime commencé, il faudra encore cinq et peut-être six mois de nourriture, pendant lesquels 1,200 à 1,500 lbs. de foin seront consommés en perte sèche, car la ration d'entretien devra grossir avec le poids de l'animal. Ainsi avec l'autre bœuf, 3,600 lbs. de foin ou l'équivalent auront suffi pour produire 250 lbs. de viande, tandis qu'ici, pour la même production, il en aura fallu 4,600 à 5,100 lbs.

Les betteraves, les raves, les choux, les topinambours, commencent parfaitement l'engraissement des bœufs. On donne par jour à un bœuf 30 lbs. de betteraves ou 50 lbs. de raves, choux ou navets, ou 30 lbs. de topinambours, qui équivalent à 10 lbs. de bon foin. Des cultivateurs donnent à leurs bœufs jusqu'à 100 lbs. de choux, et s'en trouvent bien. De 15 à 20 lbs. de pulpe de betterave des sucreries, ou 25 à

30 lbs. de pulpe des distilleries remplacent avec avantage les racines en nature dans l'engraissement de l'espèce bovine. Il ne faut pas perdre de vue qu'une partie de la nourriture des bœufs, la moitié ou les deux tiers, doit être administrée en sec, foin et paille. Ainsi 50 lbs. de raves ou de choux, 5 lbs. de foin et 10 lbs. de paille d'orge ou d'avoine, dont une moitié donnée le soir à la crèche après le dernier repas de racines, et l'autre moitié, hachée et mêlée avec ces racines, commencent convenablement l'engraissement et remplacent, comme équivalent nutritif, 20 lbs. de foin, tout en nourrissant et préparant beaucoup mieux les bœufs.

En janvier, les raves et les choux sont en général consommés, et se remplacent par les betteraves, carottes et rutabagas, dans la proportion de 3 lbs. pour 1 lb. de foin.

Jusqu'au milieu de l'engraissement, on augmente progressivement toutes les rations en observant qu'à la fin de chaque repas les animaux doivent être rassasiés, mais non dégoûtés; c'est-à-dire qu'il ne doit rien rester dans leur crèche. Dans cet état, ils se couchent, ruminent, et l'assimilation devient d'autant plus parfaite que leur litière est plus soignée et que leur étable est plus tranquille. Au bout de six semaines ou de deux mois d'un engraissement qui doit durer de 100 à 120 jours, un bœuf arrivé au poids de 500 lbs. peut facilement consommer une quantité de nourriture équivalente, comme nous l'avons dit, à 30 lbs. de foin par jour, et dans cette période, le foin et un peu de paille doivent former au moins la moitié de la ration. Alors, sans rien retrancher au fourrage sec, on commence à substituer à une partie de la provende en racines son équivalent en avoine, seigle, orge, pois, féveroles, sarrasin ou maïs concassés. On calcule que 1 lb. de ces grains équivaut à 2 lbs. de foin de première qualité, par conséquent, à 6 lbs. de betteraves ou carottes, et à 10 lbs. de raves ou de choux. Quoiqu'il en soit, 1 lb. de féveroles, de maïs ou de pois, est plus nourrissant que 1 lb. d'orge ou de seigle, et plus encore que 1 lb. d'avoine. En augmentant peu à peu la ration de grain, on arrive à cesser tout à fait celles des racines un mois avant la fin de l'engraissement, que l'on termine en portant la quantité journalière du grain concassé jusqu'à 10 lbs. par jour sans inconvénient, pourvu que le prix du grain ne soit pas supérieur à celui de la viande obtenue. A cette période de l'engraissement il y a peu de profit.

Dans cette dernière période de l'engraissement, l'appétit du bétail diminue rapidement; pour le stimuler, on tient en réserve son meilleur trèfle, foin ou pré, et la nourriture doit se composer des aliments qui contiennent sous un moindre volume le plus de parties nutritives.

Les tourteaux sont recherchés pour l'engraissement des bœufs et se donnent concassés, secs ou en bouillie, conjointement avec les grains, ou exclusivement à ces derniers. La graisse produite par les tourteaux est abondante, mais moins ferme que celle qui est due aux grains, et surtout moins blanche,

Les bouchers préfèrent les bœufs engraisés au grain à ceux engraisés avec les tourteaux, et les payent plus cher, à poids égal, parce que la viande des premiers a plus de qualité; mais une petite quantité de tourteaux, 1 à 2 lbs. par jour, favorise l'engraissement sans nuire à la qualité de la viande.

La dernière période de l'engraissement est la plus coûteuse, à cause de la nature des aliments consommés par les bœufs. En outre, quand l'animal est arrivé à cette période, l'augmentation de volume extérieur comme de graisse intérieure devient plus lente; aussi y a-t-il rarement avantage, et y a-t-il souvent perte, à pousser l'engraissement au fin gras. C'est là qu'une bonne balance et une bonne comptabilité, notant scrupuleusement toutes les dépenses en nature comme en argent portées au compte des bestiaux à l'engrais, indique à l'agriculteur quand il doit s'arrêter et livrer ses bœufs à la boucherie.

VACHES LAITIÈRES.

LES vaches nourries toute l'année au pâturage, ne trouvent en dehors pendant ce mois; les pâtures sont couvertes de neige.

On donne le plus souvent avec parcimonie à ces pauvres bêtes une maigre nourriture pour les empêcher de mourir de faim, ce à quoi on ne réussit pas toujours; la paille que l'on trouve trop mauvaise pour les bœufs et pour les chevaux forme toute leur ration. Il faut, avec cela, qu'elles nourrissent leurs élèves, ou que celles qui n'ont pas encore vêlé amènent leur veau à bien. Quant aux vaches qui auraient besoin d'une nourriture succulente pour se développer, ils doivent se contenter du rebut des autres écuries et souvent de ceux de leurs mères. Il n'est qu'un remède à ce régime affligeant: c'est de vendre en automne, lors-

que les pâturages deviennent insuffisants, une partie de son bétail, même aux prix les plus modérés, et de ne conserver, après avoir fait la revue de ses fourrages et de ses pailles, que ce que l'on prévoit pouvoir nourrir à l'étable, au moins avec la ration d'entretien, jusqu'au retour des herbes, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai. Non-seulement on recueillera, en agissant ainsi, autant de fumier qu'en conservant plus de bestiaux, mais on l'aura meilleur et d'autant plus abondant que le bétail sortira moins de l'étable.

Les vaches, comme tous les animaux de l'espèce bovine, mangent avec beaucoup de voracité, et il ne faut leur administrer les racines que coupées en rondelles au moyen du coupe-racines. Lorsque dans les petites exploitations on coupe les racines au couteau, les vachers, pour économiser sur le temps, laissent les petites racines intactes, ou se bornent à les diviser en deux. Il en résulte des accidents graves: ces racines, avalées sans être mâchées, s'arrêtent quelquefois dans l'œsophage; l'animal suffoque. On ne parvient pas toujours à chasser les morceaux trop gros dans le rumen au moyen d'un petit bâton garni d'un tampon de linge par l'extrémité, que l'on enfonce dans la gorge de l'animal, et que l'on manœuvre en lui relevant la tête de manière à faire tomber le quartier de racine dans l'estomac. M. Guillet a vu périr, ainsi suffoquée, une vache qui, en revenant des champs, avait ramassé une betterave tombée d'une voiture et avait essayé de l'avalier. Tous les soins ont été impuissants à la sauver. On ne saurait donc trop insister sur l'emploi du coupe-racines, même dans les petites exploitations. Il y a plusieurs instruments de ce genre d'un prix extrêmement modique; ils abrègent énormément le travail en même temps qu'ils rendent impossibles les accidents du genre de celui qui vient d'être signalé.

Dans les grands établissements, le coupe-racines avec le cylindre-laveur, qui est son accompagnement obligé, est ordinairement mis en mouvement par le moteur commun qui fait marcher les machines à battre.

DE LA PORCHERIE.

La nourriture des jeunes porcs se compose pendant le mois, de racines telles que betteraves, topinambours, navets, pommes de terre de rebut, que l'on fait cuire ensemble; on ajoute dans la chaudière des choux, et soit des criblures de blé, d'orge et de seigle, soit du son en petite quantité. Cette nourriture fait allonger les animaux sans

les engraisser, ce qui est essentiel tant qu'il n'ont pas pris tout leur développement; et, lorsqu'elle leur est donnée en suffisance, elle les maintient en bon état de chair, 2 lbs. de ces racines cuites et largement délayées dans leur bouillon, font la ration journalière d'un porc de 100 lbs.

Il faut aux porcs une litière abondante et souvent renouvelée, et on doit les tenir chaudement en hiver, car ils sont sensibles au froid.

Le cochon n'est sale que quand on le tient salement; il aime autant la propreté que les autres animaux domestiques, et elle lui profite autant qu'à eux. Lorsque sa loge est assez spacieuse ou qu'il a une arrière-cour séparée par une porte en va-et-vient, qu'il sait fort bien pousser avec son groin pour sortir de chez lui ou pour y rentrer, il s'écarte pour faire ses ordures, et ne souille pas la place où il couche. C'est une chose avantageuse de donner aux cochons, pendant l'hiver, une litière de tiges de topinambours. Ils dévorent la moelle que contiennent ces tiges, les réduisent en petits morceaux, et en font un excellent fumier.

On réserve les eaux grasses, le lait aigri, le sérum qui découle des fromages lorsqu'on les met en moules, pour les porcs à l'engrais. à moins d'avoir de grandes vacheries pour la fabrication du beurre et du fromage, auquel cas on nourrit les porcs tous les jours avec les déchets de la laiterie. On y ajoute des légumes cuits dont il vient d'être parlé, et on épaissit le tout avec des farines d'orge, de maïs, de pois, de fèves ou de sarrasin. Suivant Dombasle, un cochon qui consomme un minot moitié pois, moitié orge, pesant ensemble 70 lbs. environ, équivalant à 140 ou 150 lbs. de bon foin de pré, acquiert pendant les 20 à 30 jours que peut durer cette consommation une augmentation de poids de 10 à 12 lbs.

Les truies qui se trouvent pleines à cette époque de l'année, réclament à plus forte raison les soins que nous venons de recommander pour les jeunes porcs. Il faut les tenir chaudement et sainement, et les bien nourrir, tant pour qu'elles soient en bon état lorsque viendra la mise-bas, que pour le développement de leur portée; mais il ne faut pas faire abus des nourritures farineuses, qui, en leur procurant un embonpoint inutile, pourraient, à cause de cet embonpoint, rendre le part dangereux. Avant tout, pendant les grands froids de l'hiver, il est important de maintenir dans la porcherie une température chaude.

DU RUCHER.

Il ne doit pas y avoir d'exploitation rurale sans un rucher, qui donne un revenu facile et des jouissances précieuses.

Pendant le mois, on doit s'attacher à maintenir les ruches couvertes avec de la paille s'il fait froid, et l'on rétrécira les entrées. S'il fait un temps pluvieux, on devra soulever les ruches sur des cales pour

dissiper l'humidité, et l'on dégagera toutes les issues. En ouvrant, par un beau temps chaud, la porte d'une ruche à cadre, on pourra enlever les 2 ou 3 premiers rayons s'ils sont vides, les remplir de miel ou de sirop et les remettre en place. De cette façon on entretient dans les ruches une alimentation convenable et on n'a pas à craindre de désastres pour l'hiver.

TRAVAUX DE LA FERME.**TRAVAUX SEDENTAIRES—COMPTABILITE—INVENTAIRE.**

LE mois de décembre est, parmi les mois d'hiver, celui peut-être qui exige que le cultivateur s'absente le moins de son intérieur. Il doit profiter de ce que la brièveté des jours et l'âpreté de la saison lui défendent les longues courses, pour se livrer à des occupations qui, quoique sédentaires, n'en doivent pas moins exercer une grande influence sur la prospérité de son exploitation. Nous nous étendrons donc sur ce sujet dans les pages suivantes plus que nous le ferons dans l'exposé des travaux agricoles des autres mois.

Les avis sont partagés sur l'époque de l'inventaire que chaque cultivateur doit faire tous les ans, à l'exemple des industriels et des commerçants. Ceux-ci sont loin d'avoir toujours dans leurs affaires des capitaux aussi considérables que ceux qui sont engagés dans les entreprises agricoles. Il n'est pas le moins du monde concevable que l'agriculteur ne prenne pas un soin qui fait la sécurité du bon cultivateur et qui avertit celui dont les opérations ne sont pas suffisamment fructueuses.

Il est une chose positive, c'est qu'à quelque époque de l'année qu'un cultivateur fasse son inventaire, cette opération n'est ni plus longue ni plus compliquée pour lui ; car cet inventaire doit être un exposé fidèle de sa fortune : il doit contenir non-seulement les bestiaux de toute sorte qui sont dans ses écuries et étables, ses marchandises en magasin, ses valeurs en caisse ou en portefeuille, enfin ses dettes et ses créances ; mais encore il doit indiquer les emblavures de toute sorte, c'est-à-dire les récoltes qu'il a en terre, chargées de leurs frais de culture, des charrois d'engrais, d'extraction et conduite de marne ou de chaux, des frais de semences, ainsi que des frais d'assainissement ou d'irrigations et de main-d'œuvre de toute sorte ; et, en outre, il doit mentionner les travaux préparatoires faits en

vue des récoltes futures dont les semences ne sont pas encore confiées à la terre.

Nous sommes d'avis de prendre préférentiellement le mois de décembre pour époque de l'inventaire annuel, parce que, de tous les mois de l'année, c'est peut-être celui qui est le moins chargé de travaux : les jours sont courts, et les longues soirées d'hiver sont utilisées ainsi d'une manière profitable pour le fermier. Cet emploi de son temps n'est pas le moins agréable pour l'agriculteur, à cause de la lumière qu'il répand sur sa situation. On a en outre l'avantage de clore chaque inventaire le 31 décembre, et par conséquent de pouvoir embrasser, dans son ensemble, les résultats d'une année naturelle.

Quelle que soit l'époque de l'entrée en ferme d'un agriculteur, propriétaire ou fermier, son premier soin doit être de dresser un inventaire exact de sa situation, soit qu'il commence avec ses propres capitaux, soit qu'il ait recours à l'emprunt ; dans ce dernier cas, une comptabilité sévère et en partie double est la seule à laquelle il doive s'arrêter.

L'agriculteur divise en deux parties cet inventaire, qui est le point de départ de sa comptabilité. La première renferme son *actif*, la seconde son *passif*.

L'*actif* se divise en chapitres dont les subdivisions se rapporteront aux comptes qu'il ouvrira sur son grand livre.

On peut donner d'autres titres à ces chapitres et en augmenter le nombre selon la nature de l'exploitation ; ainsi, dans les *avances au sol*, qui peuvent former un seul chapitre, il y aura autant de subdivisions que de cultures diverses, *blé, seigle, maïs, avoine, orge, etc., prairies, tréfle, etc., pois, vesces, racines diverses, etc., etc.*

Toutes les additions sont ressorties à droite de la page et réunies en une seule, c'est l'*actif* du cultivateur.

Ainsi on aura dans le tableau qui suit, une excellente disposition des différents comptes de la ferme

- I.—MOBILIER. 1° Voitures ;
 2° Instruments aratoires ;
 3° Mobilier spécial des granges et greniers : machines à battre, tarares, cylindres-trieurs, cribles, brunnettes, sacs, etc. ;
 4° Mobilier des animaux, coupe-racines, concasseurs, hache-paille, etc. ;
 5° Mobilier de laiterie : baratte, terrines, moules, vases divers, etc. ;
 6° Mobilier de ménage.
- II.—ATTELAGES. 1° Chevaux ;
 2° Bœufs.
- III.—BESTIAUX DE RENTE. 1° Bœufs d'engrais ;
 2° Vaches laitières ;
 3° Elèves ;
 4° Bêtes ovines (avec leurs subdivisions) ;
 5° Porcherie ;
 6° Basse-cour : poules, oies, canards, lapins, etc.
- IV.—ENGRAIS. Le nombre de mètres cubes de fumier de ferme ;
 Le nombre de kil. de guano ;
 do do de poudrette ;
 do do de noir d'os, etc.
- V.—MAGASINS. 1° Granges ;
 2° Greniers ;
 3° Fenils ;
 4° Celliers et silos, etc.
- VI.—CAISSE ET PORTEFEUILLE. Argent et billets en caisse ;
 Dettes à recouvrer ;
 Dettes à payer, etc.
- VII.—AVANCES AU SOL. Travaux exécutés sur la sole du blé ;
 la sole de racines ;
 la sole en légumés ;
 les prairies, etc.

On procède de même pour le *passif*, dont l'addition totale vient se placer au-dessous de celle de l'actif. La somme qui ressort après avoir soustrait le passif de l'actif est le *capital*, c'est-à-dire la fortune du cultivateur. Si ce capital grossit à chaque inventaire annuel, l'agriculteur est en bonne voie ; s'il di-

minue, le fermier fait fausse route, et il doit aviser. Les bénéficiaires annuels sont accusés par l'excédant des recettes sur les dépenses dans le compte récapitulatif, et tous les profits et pertes des comptes particuliers.

Ces lignes suffiront, nous le pensons, pour démontrer de quelle importance il est pour les cultivateurs de tenir une comptabilité régulière, sans laquelle il leur est entièrement impossible de connaître leur situation, une fois que leurs capitaux sont engagés dans une opération aussi complexe que l'est la tenue d'une exploitation rurale.

Nous ne pouvons pas donner dans le cadre que nous nous sommes imposé ici un cours complet de comptabilité. Les bons ouvrages sur cette matière sont assez nombreux, mais il n'est jusqu'à présent qu'un auteur qui traite la comptabilité, au point de vue de l'agriculture, d'une manière claire, méthodique et concise, et qui l'enseigne véritablement sans le secours d'un maître et en peu de temps, c'est M. Ed. de Granges dont le traité de comptabilité agricole a eu plusieurs éditions.

En suivant ce guide, il n'est pas de fermier qui ne puisse en peu de temps être à même d'ouvrir ses comptes, de passer écriture de toutes ses opérations au journal, et de reporter ces articles au grand-livre. Il ne faut pas croire que la tenue d'une comptabilité régulière prenne beaucoup de temps à un cultivateur. En adoptant celle que nous venons d'indiquer, il ne lui faut que 15 à 20 minutes tous les jours pour poser quelques chiffres dans les colonnes de ses livres auxiliaires, quelques heures à la fin de chaque mois pour inscrire huit à dix articles au journal et les reporter au grand-livre, et une semaine en décembre ou janvier pour faire son inventaire et sa balance, fermer l'exercice écoulé et en ouvrir un nouveau.

LE JARDIN ET LE VERGER.

STERILITE DE CERTAINS ARBRES.

DOUS recevons la correspondance suivante d'un éminent herboriste canadien, et nous nous faisons un plaisir de la publier, persuadés que nos lecteurs qui s'occupent de plantations en feront un excellent profit.

Maintenant et mainte fois on m'a posé cette question : j'ai des beaux arbres, pruniers, cerisiers, etc., qui se couvrent de fleurs chaque printemps et qui ne donnent presque point de fruit, qu'elle en est la cause ?

Voici la réponse que mes études et mon expérience m'ont permis d'y faire, et comme cette réponse pourrait probablement intéresser un grand nombre de lecteurs, je prends la liberté de la leur présenter.

Vos arbres sont stériles pour l'une de deux causes directement opposées. Ou ils sont trop vigoureux, dans un terrain trop riche ; ou ils sont trop faibles, dans un terrain trop pauvre. Si votre terrain est trop pauvre, il ne pourra fournir à vos arbres la quantité nécessaire de sucs nourriciers pour assurer la croissance et la maturité des

fruits. Mais les arbres se couvrent de fleurs ? Rien de surprenant, parce qu'ils ont assez de sucs pour aller jusqu'à la fleur mais non au delà. D'ailleurs on a reconnu que pour la parfaite floraison et la formation des fruits, surtout dans les arbres fruitiers, un certain ralentissement de la sève devenait nécessaire pour son élaboration. Le procédé de la greffe ne repose même que sur ce principe. Aussi, vous voyez d'ordinaire les arbres à sucs ainsi trop pauvres se surcharger de fleurs et même de fruits, mais de fruits défectueux, et parviennent rarement à une maturité complète.

Mais si l'arbre est trop vigoureux, en quoi la surabondance de la sève pourra-t-elle lui nuire ? En ce que, comme le dit M. l'abbé Provancher dans son "Verger Canadien," la sève dans ce cas est poussée si vigoureusement qu'elle a peine à souffrir un ralentissement suffisant pour son élaboration dans les vaisseaux de la plante, et tend continuellement à s'échapper par quelque nouvelle issue en branches gourmandes, ou à se répandre surabondamment dans les feuilles. N'avez-vous jamais remarqué dans des pruniers (rouges) ou cerisiers (à grappes) ainsi stériles, et placés dans des terrains trop riches, grand nombre de nouvelles pousses au printemps se développant d'une façon tout-à-fait anormale ? Ces pousses, laissant leur forme cylindrique et leur consistance herbacée, s'applatissent, se contournent ou se groupent de manière à donner un diamètre de cinq à six fois la grosseur ordinaire, devenaient charnues et spongieuses ; souvent même quelques feuilles à l'extrémité de ces pousses deviennent ainsi charnues et spongieuses en retenant leur forme extérieure. Ne voit-on pas là une sève surabondante qui, impatiente de contrainte, s'est portée comme d'un seul jet aux extrémités des rameaux, et là, a gonflé démesurément les vaisseaux, de manière à faire prendre à la pousse cette forme anormale ? Voici comment l'expérience est venue confirmer mes idées sur ce point.

J'avais remarqué lors de floraison des pommiers l'année dernière, grand nombre de semblables pousses, sur trois pommiers rouges de mon jardin. Ces arbres s'étaient couverts littéralement de fleurs et n'avaient donné aucun fruit. L'automne dernier je coupai à l'un de ces arbres une forte racine et je laissai les deux autres dans le même état. Qu'est-il arrivé le printemps dernier ? c'est que l'arbre ainsi mutilé ne présenta pas une seule de ces pousses charnues et se

chargea d'une abondante récolte de fruits, tandis que les deux autres continuèrent comme auparavant à se couvrir de fleurs et à ne donner aucun fruit.

Si donc, vous avez des arbres stériles, examinez à laquelle de ces deux causes vous pouvez en rapporter la stérilité. Vos arbres sont-ils trop faibles ? engraissez le terrain et taillez sévèrement. Sont-ils, au contraire, trop vigoureux ? laissez croître les branches et retranchez quelques racines.

La saison qui vient de s'écouler a été éminemment favorable aux fruits. On connaît plus d'un habitant, dans la Côte de Beupré, qui ont mesuré au-delà de cent minots de prunes cette année. Voilà une récolte d'une moyenne terre eu égard aux frais de culture qui sont à peu près nuls. Que serait-ce si, à ces quantités de prunes, on ajoutait de bonnes espèces de Pommes. Car, à part les fermes de MM. du Séminaire, à Saint-Joachim, on ne rencontre guère que des sauvageons dans les vergers de la Côte de Beupré. Comme il serait facile, aux moyens des vergers, de se créer une source abondante de jouissances et même de revenus, puisque nos fruits ont toujours un si grand débit sur les marchés. Il n'y a encore que quatre ans que j'ai commencé une petite pépinière, ici, et déjà, cette année, j'ai pu compter 4 espèces de prunes et 5 de pommes dans ma récolte. Mes prunes étaient : Reine-Claude violette, Reine-Claude blanchet damas et une rouge, Belle de Montréal (Montreal Beauty) Sibérie jaune et Sibérie grosse rouge. Ces fruits étaient en petite quantité, sans doute, car ce n'est qu'un commencement ; mais j'ai tout lieu de croire que dès l'année prochaine, je vais voir cette quantité se multiplier.

Puisque j'en suis à parler de mes fruits, je dirai aussi que j'ai eu des fraises, des framboises, des ronces et des gadèles remarquables par leur grosseurs et leur parfaite venue. La plus belle de mes fraises était le Triomphe de Gand ; ma framboise, par excellence, est toujours la rouge d'Anvers ; ma ronce, New-Rochelle et mes gadèles, Cerise et Raisin-Blanc. M'occupant plus de la multiplication des plants que de la production des fruits, et étant d'ailleurs gêné par le terrain, je n'ai eu de tous ces fruits qu'une assez faible quantité, mais cependant suffisante pour donner une preuve du succès de leur culture.

LS. MOUSSET.

Pépinieriste.

Port-Neuf, 4 novembre 1867.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

DE LA LAITERIE.

TOUTES les laiteries doivent être dallées et munies d'une rigole qui conduise au dehors les eaux de lavage. Un carrelage ou un pavage, si bien faits qu'ils soient, ont l'inconvénient de retenir dans leurs joints de l'humidité chargée de particules acides provenant du nettoyage des pots et des terrines; il en résulte des émanations subtiles qui deviennent une cause d'altération pour le lait et pour la crème, les substances, comme on sait, les plus altérables que produise l'industrie agricole.

La laiterie à lait est celle qui donne le moins d'embarras. Pourvu qu'il n'y gèle pas, une température froide y convient d'autant plus qu'elle s'oppose à la montée, à la séparation de la crème. Mais la laiterie à beurre, aussi bien que celle à fromage veulent être chauffées assez fortement pour que dans la première la crème se sépare rapidement, et que dans la seconde les fromages déposés dans les moules s'assèchent également vite, (c'est-à-dire que le sérum se sépare du caséum dans l'espace de 24 heures au plus.) En hiver, on peut battre le beurre moins souvent qu'en été. La crème est levée des terrines dès qu'elle n'adhère plus au doigt; elle est mise ensuite au frais dans des vases de grès bien fermés. Il suffit de battre tous les huit jours. Pourvu qu'on se serve d'une baratte rotative, quel qu'en soit le système, on obtient plus rapidement le beurre qu'au moyen de la baratte à pompe ou même de l'antique *serène* de Normandie. Une des conditions les plus essentielles pour que le beurre ait de la qualité, c'est qu'il se forme promptement. (On se servira avec avantage de la baratte suédoise qui donne le beurre en 5 ou 10 minutes, lorsqu'elle est manœuvrée dans de bonnes conditions. Elle se nettoie facilement, et elle paraît commode aux ménagères les plus attachées à leurs vieilles coutumes, lorsqu'une fois elles en ont pris l'habitude.) On peut dire que toutes les barattes sont bonnes et opèrent rapidement, si la température du liquide est convenable, savoir: 14° pour la crème, 18° pour le lait. Il faut ramener à ces températures le lait ou la crème qu'on veut battre, pour en obtenir, à comp sûr et en peu de temps, tout le beurre qu'ils contiennent.

La nourriture des vaches aura une grande influence sur la qualité du beurre; elle

doit être aussi variée qu'abondante et se rapprocher autant que possible du régime vert. Le meilleur lait est produit en hiver par les betteraves, les carottes, les rutabagas et les pommes de terre cuites; viennent ensuite les topinambours. Les choux, les raves, les navets, ne doivent pas être dédaignés. loin de là; mais ils donnent plus de lait que de bon lait. Il en est de même des pommes de terre crues. Les bons foin et les grains moulus ou concassés contre-balancent le mauvais effet des aliments trop aqueux empruntés à la famille des crucifères. Le régime sec, à moins qu'il ne soit accompagné de breuvages abondants et mucilagineux, est le plus coûteux et procure moins de lait que tous les autres.

FABRICATION DU FROMAGE DE CHESTER.

E que je donne à ce sujet, résulte d'observations et de notes exactes prises à Chester même ou j'ai assisté pendant 24 heures à cette fabrication.

Le lait de 29 vaches avait été destiné pour la fabrication d'un fromage d'environ 50 livres. Le lait de la veille au soir fut écérémé. Ce lait écérémé fut, sans être chauffé, mis dans un vase en bois; alors on y ajouta tout autant de lait trait le matin et ayant la chaleur naturelle. Pour chauffer un peu la crème qu'on avait enlevé du lait de la veille, on y ajouta un peu de lait chaud de la vache, et puis on la versa aussi dans le lait. Par un temps frais cette crème, et par un temps plus frais encore même, le lait écérémé sont préalablement chauffés dans de l'eau placée sur le feu. Tout le lait destiné à servir à la confection du fromage est à peine tiède, quand on y ajoute la présure. Si le fromage se faisait avec du lait fraîchement tiré, on laisserait celui-ci se refroidir un peu. Mais beaucoup de personnes croient que, sans l'addition du lait du soir, la coagulation du lait ne se ferait pas aussi bien. Avant d'ajouter la présure, on met la substance colorante (l'Orléans), qu'on a fait dissoudre dans de l'eau depuis la veille au soir jusqu'au matin. La quantité de cette substance colorante dépend de la couleur jaune plus ou moins intense qu'on veut donner au fromage. Pour un fromage de 50 livres on en prit environ un demi-pouce cube. Après avoir mis la présure, on recouvre le

lait d'un couvercle avec une petite ouverture et on le laisse tranquille pendant une heure ou cinq quarts-d'heure. Alors la masse est brisée avec un vase plat en bois. Puis vient le brisement ordinaire de la masse à la manière suisse avec la main, ou bien avec un plateau rond en fil de fer fixé au bout d'un manche. Ce brisement dure environ 15 minutes. Les morceaux de caillé restent de la grosseur d'un pois. On laisse alors reposer la masse 10 minutes mais sans qu'elle se refroidisse tout à fait.

Alors on travaille le caillé dans la cuve de bois en remuant lentement de bas en haut et en cercle, puis deux personnes roulent, pour ainsi dire, la masse de bas en haut vers un côté de la cuve où on la recouvre pendant 7 ou 8 minutes d'une planche et d'un poids; on fait la même opération de l'autre côté et, au bout de 5 minutes, on enlève le petit lait du caillé qui se trouve chargé d'un poids et on laisse couler le petit-lait à travers un tamis qui retient

les parties de caillé qui pourraient être entraînées.

Après cela, on coupe avec un grand couteau le caillé en gros morceaux, on les amasse d'un côté de la cuve et on les charge d'un poids après les avoir préalablement saupoudrés d'une poignée de sel.

Le petit-lait est enlevé au fur et à mesure qu'il s'accumule. Tout ce procédé de division, de salaison, de pression et d'enlèvement du petit-lait se répète encore une fois. Pour pouvoir exprimer davantage le caillé, on étend un linge grossier dans une cuvette haute percée tant sur ses parois que dans son fond de petits trous et placée elle-même dans une cuve plate; le caillé coupé par des sections transversales et cruciales en petits cubes est placé très-légèrement sur ce linge, et on ne le brise que très-peu avec la main; quand la cuvette est à moitié pleine, on répand une forte poignée de sel, de même quand elle est à trois quarts et enfin quand elle est pleine.

COMMERCIAL REVIEW.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 30 Nov. 1867.

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs.....	\$5.60 à 6.50
" 2e et 3e qualité.....	4.50 à 6.00
Vaches à lait.....	25 à 30
" extra.....	30 à 50
Veaux, 1ère qualité.....	9 à 12
" 2e qualité.....	6 à 8
" 3e qualité.....	3 à 6
Moutons, 1ère qualité.....	4 à 5
" 2e qualité.....	3 à 4
Agneaux, 1ère qualité.....	2.50 à 3.50
" 2e qualité.....	1½ à 2½
Cochons, 1ère qualité.....	7.00 à 9.00
" 2e qualité.....	4 à 8
Foin, 1ère qualité per 100 lbs.....	7 à 8
" 2ème qualité.....	6 à 7
Paille, 1ère qualité.....	5 à 6
" 2ème qualité.....	4 à 5

MARCHE DES BOIS DE CORDE.

Montréal, 30 Nov.

Bois du Haut-Canada, longueur moyenne 3 à 3½ pieds.	
Erable	\$6.55 à \$7.00
Merisier	6.00 à 6.50
Hêtre rouge	5.25 à 5.50
Épinette	4.00 à 0.60
Bois d'en Bas, longueur moyenne 2½ à 3 pieds.	
Erable	\$6.00 à \$6.50
" mêlé	5.00 à 5.50
Merisier	5.00 à 5.50
" mêlé	5.00 à 0.60
Hêtre	5.00 à 5.25
Épinette	3.00 à 3.50
Pruche	2.25 à 3.00
Tourbe pressée, le tonneau, livre à domicile	5.00 à 0.00

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

	s	d	s	d
Farine de blé de la campagne par 100 lbs.	00	0	25	0
Farine d'avoine	14	0	15	0
Farine de blé d'Inde (Ohio)	12	0	12	6
Farine de sarrasin	00	0	00	0
Orge nouvelle, au minot	3	6	5	0
Pois	4	6	4	0
Avoine par 40 lbs	2	3	2	6
Sarrasin	3	6	3	9
Blé d'Inde (Canada)	4	6	5	0
Seigle	0	0	0	0
Graine de Lin	0	0	0	0
Graine de Mil	7	9	8	0
Dindes (viens) au couple	8	0	10	0
Oies (vielles) au couple	4	0	5	0
Canards, au couple	2	6	3	0
Canards (sauvages)	1	6	3	0
Poules	2	6	3	0
Pigeons domestiques	1	0	1	3
Livres	0	10	1	0
Bœuf à la lb	0	5	0	6
Lard à la lb	0	5	0	7
Mouton à la lb	0	5	0	6
Agneau au quartier	2	6	5	0
Veau à la lb	0	6	0	6
Beurre salé à la lb	0	8	0	10
Patates, au sac	3	6	3	9
Navets	0	0	0	0
Oignons au minot	3	9	4	0
Sucre d'érable à la lb	0	5	0	6
Sirop d'érable au gallon	0	0	0	0
Miel à la lb	0	7	0	8
Saindoux à la lb	0	8	0	9
Œufs frais à la douzaine	0	11	1	0
Haddock à la lb	0	3	0	0
Harengs frais à la lb	0	0	0	0
Saumon frais à la lb	0	0	0	0
Perdrix, au couple	2	3	3	0
Huitres au Golfe St. Laurent, le baril de 3 mcs., au quai	\$3.00			
Bœuf par 100 lbs	\$4.00	à	\$7.00	
Lard frais par 100 lbs (préparé)	\$5.50	à	\$6.50	
Pommes au baril	\$2.25	à	\$3.00	

R. R. R. PILULES.

PILULES DU DR. RADWAY.—Dose.— Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion. Une Pilule le Soir; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 les 24 heures.

LES PILULES DU DR. RADWAY SONT COMPOSEES D'EXTRAITS VEGETAUX. Enduits d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apéritive, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, l'Estomac, les Rognons, la Vessie, le Sang, &c., que quatre ou six des Pilules purgatives cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de blue-mass.

VRAI CONFORT POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES AFFLIGES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSIE DES ENTRAILLES.

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assureront une évacuation régulière des entrailles. Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient pas joui d'un fonctionnement naturel et avaient été obligées de recourir aux injections ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

LE MEILLEUR QUE 10

SARSAPAREILLE!

Le principe curatif de la Sarsapareille entre pour une large part dans la composition du

RESOLUTIF R. R. R.

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarsapareille.

Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les Maladies suivantes, guérira positivement le patient des:

Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fièvres, Ulcères, Erysipèles, Rachitisme, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodus, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Écoulements des Oreilles, Ophthalmie, Gale, Débilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Eruptions de la Peau, Boutons et Pustules, Tumeurs, Affections Cancéreuse, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes, Gouttes Chroniques, Maladies des Rognons, de la Vessie, de l'Utérus, Resserrements, Difficulté d'urine, etc.

Humeurs et Maux de toutes Sortes.

Les Dames trouveront en quelques jours un grand soulagement dans ce remède et par conséquent la guérison. — Prix, \$1 la bouteille—6 bouteilles pour \$5.—A vendre par les pharmaciens—87 Maiden Lane, N. Y. et 439 rue St. Paul, Montréal.

R. R. R.

90 sur 100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le Récupérateur Rapide ou les Pilules de Radway (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, qu'elle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra, diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes douleurs, maux et infirmités soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie, la fièvre et l'ague, le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., céderont en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie avec du sucre ou du miel; lavez la gorge, la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du R. R. R., 50 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.,
87 Maiden Lane, New York,
439 Rue St. Paul,
Coin de la Rue St. François-Xavier,
Montréal.

MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE ET MACHINE A LAVER DE DOTY.

La machine à tordre universelle avec roues à engrenage a obtenu le premier prix par le vote unanime du Jury de la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus minutieux de toutes les machines présentées au concours.

LA MACHINE A TORDRE UNIVERSELLE

Fut déclarée supérieure à toutes les autres

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRE, EN 1862.

Elle a mérité le premier prix aux dernières grande Exposition de l'Institut Américain de New York, en 1863 et 1865. A chacune des Expositions des Etats qui suivent, elle a également reçu le

PREMIER PRIX.

NEW YORK	1862	1863
VERMONT	1863	1866
NEW HAMPSHIRE	1866
PENNSYLVANIA	1863	1864
OHIO	1865
MICHIGAN	1864	1866
INDIANA	1863 .. 1864 ..	1865
ILLINOIS	1863 .. 1864 ..	1865
IOWA	1863 .. 1864 ..	1866
WISCONSIN	1864 .. 1865 ..	1866
MINNESOTA	1866
MISSOURI	1866
KENTUCKY 1865 ..	1866
CONN. RIVER VALLEY FAIR	1864
CHAMPLAIN VALLEY FAIR	1864
MECHANICS' INSTITUTE, Boston	1865



Les manufacturiers la garantissent bien supérieure à toutes les autres. Plus d'un million de machines à tordre universelles ont été vendues, ce qui fait une vente plus considérable que celles de tous les autres manufacturiers. Leur fabrication est si bonne qu'elles n'exigent pas de réparation pendant plusieurs années. La machine à tordre universelle a vraiment donné satisfaction universelle. Elle tord les effets presque secs, sans que les tissus les plus délicats ou souffrent. En vendant la machine à tordre universelle nous avons eu une demande considérable pour une bonne machine à laver et connaissant.

LA MACHINE A LAVER DE DOTY.

Comme la meilleure, nous achetâmes le brevet d'invention, et nous l'offrons maintenant au public avec la certitude qu'elle donnera satisfaction partout où elle sera employée.

La machine à laver de Doty a mérité le premier prix, à la grande Exposition de la Nouvelle Angleterre en 1866, après l'essai le plus sérieux de toutes les machines présentées au concours. Aux Expositions des Etats de New York, Pennsylvanie, Vermont, Michigan, Wisconsin, Iowa, ainsi qu'à la grande Exposition de l'Institut Américain elle a mérité les premiers prix. Ce sont les machines les moins coûteuses et les meilleurs pour laver et tordre. La machine à laver, avec une savonnure bouillante, exempte les trois quarts du travail et du temps; nettoie parfaitement et ne fait aucun mal aux effets.

R. C. BROWNING—Agent général. No. 32 Portland St. New York.



**TAUREAU COURTES CORNES
PUR-SANG.**

Baron Renfrew, rouge et blanc, âgé de 3 ans avec généologie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.
D. MCKINNAN,
Bute, P. O. Mégantic—Québec.



**DEMI-SANG PERCHERON
CANADIEN.**

Un éleveur du Haut-Canada, désire acheter deux juments Canadiennes saillies par un étalon Percheron. Ces juments devront être noires ou rouges, et âgées de 4 à 6 ans. S'adresser à
J. PERRAULT,
Directeur de la Revue Agricole, Montréal.



REPRODUCTEURS PUR SANG.

AVENDRE,

6 Veaux Courtes-Cornes de 6 à 10 mois.
30 Béhiers d'un an Leicester, Costwold et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres.
30 Porcelets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois.
Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyée sur demande.
JOHN SNELL,
Edmonton, P. O., Ontario.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE
COMMERCIAL UNION.**

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.
Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.
CAPITAL.. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterlig.
FONDS DEPOSES EN CANADA \$50,000
DEPARTEMENT CONTRE LE FEU.
Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les articles de commerce à taux modérés.
DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics 90 par cent des primes reçues.
MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.
FRÉDÉRICK COLE, Secrétaire.
A. TELLIER, Sous-Agent.



LA ROYALE,

Compagnie d'Assurance sur la VIE et sur la PROPRIÉTÉ.

CAPITAL..... £2,000,000 Stg.
REVENU ANNUEL PLUS DE... £700,000 Stg.
Édifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.
Aussi Pruniers, Groseilliers, Framboisiers, Fraisiers, etc.—Demandez le Catalogue.
Toute demande expédiée par la poste recevra une prompt attention.
Les arbres convenablement étiquetés et soigneusement encaissés, sont expédiés par vapeur ou chemin de fer, suivant qu'on le demande.
Aussi, une grande variété de PLANTS DE FLEURS vivaces.
LOUIS MORISSET,
Pépinieriste.

ARBRES FRUITIERS.

Le Soussigne offre en vente à sa Pépinière à Portneuf, une grande variété de Pommeiers de 3 à 4 ans de greffe, tels que: Baldwin, Astracan rouge, Roxbury, Russett, Alexandre, R. I. Greening, Sibéries rouges, jaunes, etc. Prix: 40 centins le pied; \$4 la douzaine.
Aussi Pruniers, Groseilliers, Framboisiers, Fraisiers, etc.—Demandez le Catalogue.
Toute demande expédiée par la poste recevra une prompt attention.
Les arbres convenablement étiquetés et soigneusement encaissés, sont expédiés par vapeur ou chemin de fer, suivant qu'on le demande.
Aussi, une grande variété de PLANTS DE FLEURS vivaces.
LOUIS MORISSET,
Pépinieriste.

COMPAGNIE ETNA

D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.
Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de Poste.
L. PEDLAR & CIE.,
Agents Généraux.



**LE CATALOGUE DES
GRAINES de FLEURS CHOISIES**

DE GEORGE SHEPHERD, MONTREAL.
Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.
Les Graines Potageres comprennent toutes les plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.
Les Grains et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.
Fleurs Naturelles Desséchées. Importées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élégants bouquets, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.



Assurer toutes espèces d'animaux contre la mort et le vol.
A. R. BETHUNE, Agent, Montreal.



\$1,000,000 EN MONTRES !

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une jolie et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable que si l'on est parfaitement satisfait.
100 Montres d'or [Hunting]..... \$ 250 à 1,000
100 do do [boîtiers magiques]..... 200 à 500
100 dp pour dames en émail..... 100 à 300
200 do [Hunting] chronomètres..... 250 à 300
200 do d'or patentes anglaises..... 200 à 250
300 do d'or, Duplex [Hunting]..... 150 à 200
500 do d'or, américaine do..... 100 à 250
500 do d'argent [Hunt. Levers]..... 50 à 150
500 do d'argent [do Duplexes]..... 75 à 250
500 do d'or pour dames..... 50 à 250
1000 do d'or [Hunting Lepines]..... 50 à 75
1000 do de toutes sortes..... 50 à 100
2500 do d'argent [Hunting]..... 25 à 50
5000 do assorties de toute espèce..... 10 à 75

Par cette arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité.
Nous désirons nous défaire immédiatement du superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppe scellés et bien mêlés. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins. Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement, sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre de suite que ceci n'est pas une Lotterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus déhant peut participer sans aucune crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste (affranchi) sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli premium pour \$10, un cent et une magnifique montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

Essayez-nous.

WRIGHT, BRO. & CIE.,
Importateurs,
161, Broadway, New-York.